



## Intercommunalité

13 janvier : Claude Vulpian élu président de la communauté d'agglomération. p. 3



## Sud Céréales

L'entreprise arlésienne investit dans une unité de transformation du riz. p. 11



## Mas-Thibert à Nice

Les aigrettes conçues par les jeunes de Mas-Thibert invitées au Carnaval de Nice. p. 20



## Inondations

# Les travaux ont commencé

## actualité

page 3



La communauté d'agglomération .....	3
Symadrem : le programme de travaux 2004 .....	3
Dossier inondation .....	4 à 7
Jean-Luc Masson détaille les travaux en cours .....	4
Entretien avec Hervé Schiavetti, maire d'Arles .....	5
La mission de la Société du Canal de Provence.....	6
Réparation des digues et des quais : explication d'Alain-Pierre Romac .....	7
Les aides financières aux travaux : l'État, le Conseil régional, le Conseil général.....	6
Reprise de l'activité en ZI nord.....	8 et 9
Le LERM, une entreprise distinguée en 2003.....	9
Projet urbain .....	10-11
Le chantier naval s'agrandit .....	10
Une nouvelle usine pour la filière riz .....	11



N°79 - février 2004

**Magazine  
d'information  
de la Ville d'Arles**

■ *Directeur de la publication*  
Zani Koukas

■ *Rédacteur en chef*  
Alain Othnin-Girard

■ *Rédaction*  
Mélanie Vallat-Cristianini,  
Françoise Maurette,  
Jean-Pierre Autheman,  
Christophe Cachera

■ *Photos*  
Daniel Bounias,  
Valérie Farine,  
Robert Ricci,  
Hervé Hôte,  
Annick Fizet,  
Pauline Daniel,  
Françoise Galeron,  
Lionel Roux,  
Olivia Moura,  
DR.

■ *Création maquette*  
Nicole Bousquet

■ *Mise en page et photogravure*  
Graphistes associés

■ *Impression*  
Trulli (Vence)

Dépôt légal : 7 mai 2003  
ISSN : 1283 5900

Rédaction  
Tél. 04 90 49 37 90  
Fax 04 90 49 37 21  
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication  
et des relations publiques  
Hôtel de ville,  
BP 196, 13637 Arles cedex.  
Tél. 04 90 49 36 96  
Fax 04 90 49 85 48  
Site Internet : www.ville-arles.fr

## services

page 12



Contacts .....	12
Etat civil .....	12
Tribunes politiques .....	13
Association Écoute et Présence .....	14
Bilan du contrat éducatif local .....	14
Reportage au service des élections.....	15

## loisirs

page 17



La ville en photo .....	16
Escalade à Fontvieille .....	17
Remise de médailles aux sportifs .....	17
Jumelage avec la Russie.....	18
Michel Houssin expose à l'espace Van-Gogh .....	19
Antérioscope .....	19
Apprendre la monte camarguaise .....	20
Mas-Thibert à Nice .....	20
Page enfants.....	21
Bloc-notes .....	22
Portrait .....	24

# Vivre en communauté

**L'acte de naissance de la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette a été signé le 13 janvier 2004. Ce jour-là, le premier Conseil communautaire de 35 élus d'Arles, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues s'est réuni en séance inaugurale dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville d'Arles, accueilli par Hervé Schiavetti.**

Depuis deux ans les élus et les techniciens travaillaient à la mise en place de ce nouvel échelon institutionnel « Cette intercommunalité renforce le pays d'Arles, nous aide à mieux structurer l'ouest du département des Bouches-du-Rhône » a souligné le maire d'Arles dans son discours de présentation.

Le conseil communautaire a procédé à l'élection de son président et de ses dix vice-présidents. Tous ont été élus par 35 voix, une unanimité qui présage une volonté commune de se mettre rapidement au travail, s'est félicité Claude Vulpian, le président de la nouvelle communauté d'agglomération d'Arles -Crau-Camargue-Montagnette. Son siège est installé au 20



place de la République.

## Le conseil communautaire

Président : Claude Vulpian, maire de Saint-Martin-de-Crau

1<sup>er</sup> vice-président : Hervé Schiavetti, maire d'Arles

2<sup>e</sup> vice-président : Jean Reynaud, maire de Tarascon

3<sup>e</sup> vice-président : Rolland Roche, maire de Boulbon

4<sup>e</sup> vice-président : Jean-Pierre Lefebvre, maire de Saint-Pierre-de-Mézoargues

5<sup>e</sup> vice-président : Martial Roche (Arles)

6<sup>e</sup> vice-président : Charles Fabre (Tarascon)

## Les compétences transférées à la communauté d'agglomération

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- L'assainissement
- L'eau
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Dans chacun de ces domaines, excepté pour l'eau et l'assainissement, seuls les projets, équipements et manifestations ayant un intérêt communautaire seront transférés à la nouvelle collectivité.

## Digues du Rhône

# Les travaux reprennent

Pendant l'inondation de décembre, les digues du Delta et les quais du Rhône ont résisté à la crue record du fleuve. Nous le devons beaucoup au Symadrem, le syndicat mixte de gestion des digues du Rhône et de la mer, mis en place par la Région, le Département, et les trois villes du Delta : Arles, Les Saintes-Maries-de-la-mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône. Les récents travaux effectués par le Symadrem, notamment ceux aux quais de la Roquette et à la gare maritime, ont certainement évité un drame encore plus grand dans l'agglomération et en Camargue.

A la fin du mois dernier, le Symadrem faisait le bilan des actions accomplies en

2003 sur les ouvrages des trois communes. A Arles, il s'agit des travaux de confortement de la digue à Trinquetaille, de la rive droite du grand Rhône dans le secteur Passerons-Montlong (en cours), des travaux d'urgence aux quais de la Roquette et à Trinquetaille.

Le Symadrem a aussi présenté son programme de travaux pour l'année 2004, travaux financés par l'Etat à 40 %, par le Conseil régional, 30 %, le Conseil général des Bouches du Rhône, 25 %, les trois communes, 5 %\*. Pour ce qui concerne Arles, il s'agit de l'étude sur le confortement de la rive gauche du grand Rhône, secteur Barriol-Tour d'Aling, de la 2<sup>e</sup> tran-



che de travaux, secteur Passerons-Montlong. La dernière crue entraîne aussi de nouveaux travaux d'urgence sur les digues et les quais estimés à plus de 6 millions d'euros.

\* Cette répartition est différente pour les travaux d'urgence décidés lors du conseil municipal extraordinaire du 29 décembre, suite à l'inondation de décembre : le Conseil régional prenant à sa charge la participation d'Arles.



1, 3, 6 : Réfection des trémies SNCF à l'endroit de la brèche responsable de l'inondation du nord d'Arles

## Après la crue, les travaux d'urgence... Après la crue

### ■ Le Syndicat mixte des canaux

La création d'une structure unique de gestion des canaux d'assainissement a été décidée le 15 janvier lors d'une réunion à Arles autour du sous-préfet Jean-Luc Fabre. Ce syndicat comprendra le Conseil général, le Conseil régional et les communes d'Arles, Fontvieille, Tarascon, Mas-Blanc des Alpilles, Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Étienne-du-Grès, Mouriers, Maussane et Paradou. L'État participera au financement sans faire partie de la structure elle-même.

Les canaux placés sous la responsabilité du syndicat sont :

- le canal du Vigueirat (pour sa partie qui relevait de l'Association de dessèchement des marais d'Arles),
- le canal de la vallée des Baux et le canal de la Vidange
- le canal de Bagnollette qui part de Tarascon et rejoint le Vigueirat à Saint-Gabriel.
- la Roubine du Roy.

Les canaux d'irrigation, comme le canal de Craponne, relèvent d'une autre logique. Ils ne sont donc pas inclus dans la gestion du syndicat, même s'il est possible d'étendre ses responsabilités dans le futur si nécessaire.

Ce syndicat sera chargé de faire réaliser les travaux d'investissement sur les infrastructures, mais aussi de s'occuper de l'entretien courant, par exemple le curage du Vigueirat. La nouvelle structure sera aussi à même de faire face de la manière la plus efficace en cas de crise.

Son financement lui permettra de mener à bien ces tâches, grâce à la prise en compte des frais de fonctionnement. L'État, le Conseil général et le Conseil régional se sont d'ores et déjà engagés à financer le syndicat dans les mêmes proportions que le Symadrem (respectivement à hauteur de 40%, 35%, et 25%).

Dès que les conseils municipaux des neuf communes concernées auront délibéré, le syndicat mixte sera officiellement constitué. Ce devrait être fait au 1<sup>er</sup> mars 2004. Le syndicat pourra alors ensuite prendre la relève de la ville d'Arles, actuellement maître d'œuvre des travaux.



### Canaux en travaux

**Le détail des travaux en cours ou en préparation sur les berges et digues des canaux d'Arles, par Jean-Luc Masson, adjoint délégué à l'aménagement du territoire, aux grands travaux, à la politique de l'eau et aux marchés publics.**

*« Dès la fin décembre, la ville d'Arles s'est substituée à l'Association de dessèchement des marais d'Arles pour lancer les travaux dans le respect du code des marchés publics mais en utilisant la procédure d'urgence impérieuse. Les travaux qui ne nécessitaient pas d'études préalables ont commencé dès la première quinzaine de janvier. »*

#### Travaux réalisés en janvier

- La réfection du contre-Vigueirat à Griffeuille. Un remblai est réalisé. Les berges sont confortées. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales est remis en état.
- La Roubine du Roy est débarrassée des équipements (tuyaux de pompage, etc.) installés pendant l'inondation.

*« Une deuxième tranche de travaux est engagée à partir de début février et qui sera terminée fin mars. Les consultations et appels d'offres ont été lancés en janvier. Il s'agit des travaux qui ont nécessité des études par la Société du canal de Provence (SCP), à qui la ville d'Arles a confié un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée. »*

#### Travaux en cours ou en phase de préparation au début février

- Renforcement de la berge de la rive droite du Vigueirat par un rideau de palplanches entre le pont de Truchet et le siphon de Quenin ; zone où les berges ont été le plus détériorées pendant l'inondation.
- Détournement provisoire du Vigueirat au siphon de Flèche pour permettre la reprise totale du siphon.

- Réfection du siphon de Quenin (mur de tête aval)
- Installation de vannes entre le Vigueirat, la Roubine du Roy et le siphon de Quenin
- Réfection du réseau pluvial au Pont aux Moines et construction d'une plate-forme permanente pour permettre l'installation rapide de pompes en cas de besoin.

*« Un troisième niveau concerne les travaux qui exigent des études approfondies par des spécialistes de l'hydraulique. Ces travaux commenceront au printemps et seront terminés à la mi-septembre, avant l'automne. »*

#### Travaux prévus à partir du printemps

- Renforcement des digues du Vigueirat dans les secteurs non concernés à la phase précédente.
- Réfection de la Roubine du Roy et amélioration de sa capacité hydraulique. Aménagement et installation de vannes.

### ■ Le réseau pluvial

L'enveloppe d'un million d'euros votée par le Conseil municipal pour réaliser ces travaux en 2004 est confirmée.

Estimation des coûts et répartition géographique :

• Le Trébon .....	220 000 €
• Monplaisir .....	100 000 €
• Griffeuille (dont contre-Vigueirat) ..	1 200 000 €
• Lamartine, centre-ville, quais .....	190 000 €
• Barriol .....	20 000 €
• Trinquetaille .....	250 000 €
• Dans les villages .....	255 000 €

(Gimeaux, Pont-de-crau, Raphèle, Moulès, Le Sambuc, Salin-de-Giraud, Saliers)



2, 4, 5 : Les travaux d'urgence sur les canaux ont commencé début janvier

... les travaux d'urgence... Après la crue, les travaux

## « Protéger la ville sans attendre »

**Un entretien avec Hervé Schiavetti, maire d'Arles**

*Six semaines après l'inondation, où en est le système hydraulique d'Arles ?*

Les travaux d'urgence ont débuté dès janvier. Il faut distinguer trois secteurs. Sur les digues et quais du Rhône, le Symadrem répare les ouvrages fragilisés pendant la crue. La SNCF a effectué d'importants travaux pour protéger les trémies qui ont provoqué l'inondation du nord d'Arles. Pour les canaux, les travaux ont commencé après avoir été votés au conseil municipal du 29 décembre. Il fallait aller très vite pour protéger la ville après les dégâts énormes causés aux canaux par l'inondation. Ces travaux sur les canaux représentent 30 millions d'euros, dont 20 pour le Vigueirat, et dureront quatre mois. Ils ont été confiés à la Société du canal de Provence.

*La responsabilité des canaux va être transférée à une nouvelle structure ?*

Oui, les associations responsables de la gestion des canaux ne peuvent pas faire face dans les conditions actuelles. Dans un premier temps, pour ne pas perdre de temps, j'ai pris mes responsabilités de maire et j'ai décidé de lancer les travaux sans attendre. Nous avons utilisé une procédure spéciale « urgence impérieuse » pour accélérer les appels d'offres. Mais un syndicat mixte se met en place, sous la direction du sous-préfet d'Arles Jean-Luc Fabre. Il prendra le relais dès sa constitution officielle dans les semaines à venir et aura pour mission l'entretien et la réparation des digues et des berges des canaux. Inspiré du modèle du Symadrem qui a fait ses preuves, le syndicat mixte comprend le Conseil général, le Conseil régional et neuf communes dont Arles.



*C'était votre volonté depuis longtemps ?*

Oui, enfin un organisme unique sera responsable de la gestion des canaux, comme nous le demandons depuis des années. Et ce syndicat mixte aura les moyens humains, techniques et financiers d'assumer cette tâche.

Pour la première fois depuis des décennies, l'État a accepté de prendre en compte les canaux. Il financera le syndicat à hauteur de 40%.

*Une nouvelle structure va aussi être créée pour la protection du Rhône ?*

Les élus réclament depuis longtemps la création d'un outil unique pour le delta du Rhône au sens large et nous l'avons répété à Matignon le 19 décembre dernier. Suite à la catastrophe, le gouvernement a pris cette décision.

Le préfet de Région Christian Frémont va réunir pour la première fois les élus des trois départements (Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône) et de deux régions (Languedoc-Roussillon et PACA), des communes riveraines, ainsi que d'autres acteurs concernés comme la SNCF. La mise en place de cette structure est plus complexe mais devrait aboutir avant l'automne.

*Arles sera en sécurité avant l'automne prochain ?*

Notre objectif est de sécuriser l'ensemble du système hydraulique d'Arles de façon rationnelle et intelligente. Mais le risque zéro n'existe pas, il y a des paramètres inconnus.

### ■ Quelques chiffres

- A la mi-janvier, 323 sinistrés étaient encore relogés (sur 7400 personnes évacuées). 30 familles étaient à cette date hébergées dans les mobiles homes installés aux ateliers SNCF (60 autres le seront en février) et 270 personnes dans différents hôtels d'Arles. Ce relogement a été entièrement organisé par l'Office de tourisme et son président Christian Mourisard. Le financement est assuré par le Conseil régional.
- La Fédération départementale des chasseurs des Bouches-du-Rhône a remis un chèque de 14 000 € pour les sinistrés. Avec le groupement cynégétique d'Arles, ils ont aussi apporté leur aide, des embarcations par exemple, lors de l'inondation.
- Pour la commune d'Arles seule, 401 dossiers d'entreprises sinistrées ont été déposés à la Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles.

Il est impossible de connaître aujourd'hui le débit des crues à venir. Le Rhône peut-il dépasser les 13 000 m<sup>3</sup> de décembre ? C'est une question sans réponse. L'important est une prise en compte collective du risque et des moyens d'y faire face.

*L'inondation aura au moins permis une prise de conscience générale ?*

A Arles, nous avons acquis depuis des années la culture du risque inondation. D'ailleurs, j'ai créé une délégation chargée de la politique de l'eau dès le début du mandat de l'actuelle municipalité. La catastrophe de décembre a fait prendre conscience de la situation au plus haut niveau. Mais chacun doit aussi s'habituer à s'informer des niveaux de débits du Rhône. D'ailleurs, nous allons aussi perfectionner le système d'alerte. Une meilleure information et une protection renforcée grâce aux travaux en cours constitue la prévention la plus efficace contre les crues.

**« La catastrophe de décembre a fait prendre conscience de la situation au plus haut niveau »**



7 à 11 : Les travaux de l'été sur les quais de la Roquette ont probablement évité un sinistre dans le centre-ville

Après la crue, les travaux d'urgence... Après la crue

## « Une mission : les ouvrages hydrauliques »

**Un entretien avec Michel Jean, directeur-général de la Société du canal de Provence (SCP) chargée des travaux sur les canaux.**

*Vous dirigez la SCP et je crois que vous connaissez bien le pays d'Arles ?*

Oui, effectivement, de 1969 à 1976 j'ai été responsable des services de la Direction départementale de l'agriculture à Arles. J'ai conservé dans la ville beaucoup de relations amicales et une bonne connaissance de tous les ouvrages hydrauliques de l'arrondissement.

*En quoi consiste la mission qui vous a été confiée ?*

La commune nous a confié un mandat afin de réaliser pour son compte les travaux d'urgence de restauration du canal du Vigueirat et des ouvrages annexes. Nous appliquerons les procédures liées aux situations d'urgence mais bien entendu les responsabilités et les choix qui relèvent du maître d'ouvrage sont conservés par la commune.

*Comment allez-vous organiser l'exécution des travaux ?*

Ces travaux de restauration des ouvrages sont divisés en deux parties : des travaux

immédiats nécessaires au rétablissement d'un fonctionnement de première urgence sur la commune et des travaux d'urgence impérieuse devant être réalisés pour sécuriser l'assainissement avant l'automne 2004. Compte tenu du volume des travaux à réaliser, ce découpage était indispensable. Il facilitera la réalisation des études, la consultation des entreprises et l'exécution des travaux.

*Pouvez-vous nous présenter la Société du Canal de Provence ?*

La SCP est une société d'aménagement régional, c'est-à-dire une société d'économie mixte chargée d'une mission par l'État. Cette mission consiste en l'établissement et l'exploitation des ouvrages hydrauliques nécessaires à la mise en valeur de la région provençale. C'est une société de droit privé dont les actionnaires sont des collectivités publiques\*. Cette société fonctionne sous le contrôle de l'État représenté par le préfet et divers services.



Michel Jean : "J'ai une bonne connaissance des ouvrages hydrauliques de l'arrondissement"

*Que fait votre société dans la Région ?*

La région Paca est le domaine privilégié d'intervention de la société. On la connaît beaucoup par la réalisation et l'exploitation de grands ouvrages de gestion de l'eau pour les villes, l'industrie et l'agriculture, tels que le Canal de Provence ou les aménagements du Calavon Sud Luberon, mais il faut citer aussi tous les aménagements réalisés sur le plateau de Valensole et les périmètres de la Moyenne Durance. On sait moins qu'elle gère les digues de protection contre les inondations établies dans la commune d'Hyères. Enfin, dans la région et à l'étranger, elle effectue de très nombreuses études de réalisation et de gestion d'ouvrages hydrauliques et de mise en valeur de l'espace rural.

*Avez-vous l'expérience d'un programme de cette importance ?*

Il est vrai que ce programme d'urgence est important et d'autant plus difficile à exécuter qu'il faut le faire réaliser dans des délais très courts. A titre de comparaison, je peux vous indiquer que la SCP exécute chaque année au titre des investissements nouveaux et de la rénovation de ses ouvrages un programme environ deux fois plus important.

\* On y trouve la Région, les Conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse et des deux départements alpins, les Chambres d'agriculture, les Caisses de Crédit agricole et la Caisse des dépôts.

## Aides et travaux d'urgence

Durant les inondations et dans la période actuelle de redémarrage des activités et de réparations des équipements, la solidarité avec Arles n'a pas manqué. Elle s'inscrit aussi dans la durée puisque la remise en état prend du temps et nécessite des fonds considérables. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont été à nos côtés dès les premiers jours et ont immédiatement apporté des aides financières considérables. Le Conseil général décidait dès le 5 décembre de débloquer 15 millions d'euros en faveur des victimes des intempéries et des remises en état. Des centaines d'agents du département ont aussi été mobilisés pour participer aux cellules d'aide et de secours mises en place avec le per-

sonnel communal, CCAS et mairie. D'autres fonds ont été attribués pour la réfection des routes et des digues.

Le Conseil régional réuni le 8 décembre réservait 20 millions d'euros à la solidarité répartis sur divers programmes d'intervention : les aides de première urgence, le guichet unique avec le Département et l'Etat, le financement de l'hébergement provisoire en chambre d'hôtel, les chèques solidarité remis aux sinistrés pour se rééquiper et relancer l'activité des artisans et commerçants arlésiens. Le Conseil régional a lui aussi dégagé des sommes importantes pour financer nos travaux d'urgence.



12 et 13 : L'État, la Région et le Département aux côtés d'Arles pendant et après les événements



, les travaux d'urgence... Après la

## « Réparer les dégâts de la crue »

**Un entretien avec Alain-Pierre Romac, directeur du syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer (Symadrem)**

*Quel est le bilan de l'inondation pour le Symadrem ?*

D'abord, je voudrais préciser que sur les digues dont nous avons la charge, nous avons connu une crue d'une intensité exceptionnelle mais pas d'inondation. Grâce à un entretien régulier et une surveillance de tous les instants pendant la crue, tous les ouvrages ont tenu. Nous avons effectué une vingtaine d'interventions d'urgence. Et nous avons frôlé la catastrophe, notamment à l'Armelière. Sans une intervention immédiate, nous aurions pu avoir une brèche de plusieurs dizaines de mètres de long. Mais au total, pas une route n'a été inondée en Camargue.

*Après cette crue, en quel état sont les digues dont le Symadrem a la charge ?*

Des ouvrages ont été dégradés et ne sont peut-être plus capables de résister à une crue même moyenne. Une fois ces dommages évalués, nous avons élaboré un programme de travaux d'urgence pour les conforter. Cela concerne 23 sites pour un montant de 1,5 million d'euros qui s'ajou-



De gauche à droite : Hervé Schiavetti, Michel Vauzelle, Alain-Pierre Romac et Jean-Luc Fabre

tent aux 0,6 million des interventions pendant la crue. Le Conseil régional et le Conseil général ont donné leur accord pour le financement et l'État son accord de principe. Ces travaux seront réalisés avant la fin mars.

*Et les quais de la traversée d'Arles ?*

La crue de 2002 avait provoqué des mouvements, notamment sur les quais de la Roquette. L'été dernier, des travaux ont permis de renforcer ces secteurs avec des palplanches. Sans ces travaux, le risque aurait été énorme pendant la crue de décembre.

## ■ Le Symadrem, un modèle qui a fait ses preuves

La mission du Symadrem est de protéger Arles et la Camargue. Son domaine de compétences comprend les berges et les quais du Rhône après l'embranchement du Petit Rhône, puis toute la rive gauche du fleuve jusqu'à l'embouchure. Il faut ajouter la digue à la mer, également sous la responsabilité du Symadrem. Au total, 180 km de digues fluviales ou maritimes.

Pour le Rhône, cinq gardes du Symadrem sont responsables de 40 km de digue. Dès l'annonce d'une crue, une centaine d'employés communaux d'Arles se relaient 24h/24 pour surveiller les digues. « En une demi-heure, une fissure devient une brèche qui devient très rapidement impossible à colmater », souligne Alain-Pierre Romac.

Créé en 1999 et présidé par Michel Vauzelle, le Symadrem est financé à 40% par l'État, 30% par le Conseil général et 25% par le Conseil général. Les trois communes du delta (Arles, les Saintes-Maries et Port-Saint-Louis-du-Rhône) contribuent aux 5% restants. Cette structure est souvent citée en exemple alors que les réflexions sont en cours pour rationaliser la gestion des digues des deux rives du Rhône.

## ■ Des siècles de crues

Le débit du Rhône est mesuré depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, on ne pouvait que mesurer les zones inondées. Ainsi, on ignore le débit du Rhône lorsqu'il est sorti de son lit dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1755. Trinquetaille était sous quatre mètres. Le Trébon et le Plan-du-Bourg avaient aussi été inondés. Plusieurs victimes furent à déplorer en Camargue et des troupeaux entiers furent emportés par les flots.

Depuis que le débit est mesuré à Beaucaire, la crue de référence est celle du 31 mai 1856 lorsque le fleuve a atteint 12 640 m<sup>3</sup>. Le Rhône dépassa à nouveau les 10 000 le 12 novembre 1886. Puis, pendant plus d'un siècle, le fleuve s'est montré raisonnable. A tel point que certains pensaient qu'il était définitivement domestiqué.

Mais en octobre 1993, il atteint 9 800 m<sup>3</sup>. Et en 1994, il frôle le record avec 11 200 m<sup>3</sup>. En 2002, on relève 10 550 m<sup>3</sup> en septembre, puis 11 200 m<sup>3</sup> en novembre !

Le jeudi 4 décembre 2003 à quatre heures du matin, le Rhône est mesuré au débit de 13 014 m<sup>3</sup>. La crue record de 1856 est dépassée. Le 4 décembre 2003 est désormais la crue de référence. Espérons que c'est pour longtemps...

Les secteurs confortés ont bien tenu et n'ont pas été endommagés. En revanche, des fissures ont été constatées quai de la gare maritime à Trinquetaille et quai du 8-mai, près de la place Lamartine. Les études sont en cours pour réaliser des travaux sur ces points d'ici la fin de l'été. Le montant est estimé à trois millions d'euros. Pour le financement, un accord est en cours avec Voies navigables de France (VNF).

*A plus long terme, quels sont les travaux nécessaires sur les quais ?*

A la suite des deux crues d'octobre et novembre 2002, nous avons lancé une étude sur l'ensemble des quais de la traversée d'Arles. Cette étude sera rendue publique et publiée avant le printemps. Nous avons établi un diagnostic et un programme de travaux sur dix ans pour un total de 30 millions d'euros pour remettre totalement en état toute la traversée d'Arles. Il faut savoir que les quais datent de Napoléon III. Depuis 1860, aucun chantier d'envergure n'a été entrepris sur les quais !



## ■ Brèves

### ■ Aide aux entreprises sinistrées

La chambre des métiers des Bouches-du-Rhône utilise pour la première fois dans le département le fonds national de calamités et de catastrophes naturelles pour les 170 entreprises sinistrées du Pays d'Arles et la dizaine de la région marseillaise. Ce fonds est alimenté par une cotisation de 30 centimes d'euro que verse chaque artisan à la chambre des métiers. C'est ainsi 200 000 € environ qui sont débloqués depuis mi-janvier en fonction du montant des pertes d'exploitation de chaque entreprise.

### ■ Du foin pour les manadiers

Les éleveurs du Delta ont aussi souffert des inondations et des pluies de décembre. Pâturages inondés, pertes de fourrages, malgré la solidarité agricole la fin de l'hiver sera difficile. Le Parc naturel régional de Camargue a mis en place une distribution gratuite de fourrage pour les manadiers sinistrés dans les Bouches-du-Rhône. Une opération financée par le Conseil général et le Conseil régional. 3 200 tonnes de fourrages (coût : un million d'euros) vont être délivrés à 80 exploitations sinistrées (sur la base d'une évaluation de la perte de pâturage effectuée avec les techniciens de la chambre d'agriculture).

Pour dresser une cartographie fidèle des zones à aider le Parc s'est appuyé sur les images satellites qui montrent sans contestation possible où sont les terres inondées. Le foin gratuit provient d'Espagne, de Grande-Bretagne... et du Canada ! A noter que des clubs taurins ont aussi eu l'idée de livrer des camions de foin aux éleveurs. En Petite Camargue, les collectivités territoriales ont pris des mesures similaires.

### ■ Orientation scolaire après la 3<sup>e</sup> et après le bac

La PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) organise une réunion sur le sujet. Les proviseurs des lycées d'Arles présenteront leurs établissements, en présence d'Hervé Schiavetti, maire d'Arles, et des conseillers municipaux Bernard Jourdan délégué à l'enseignement primaire et secondaire et Jules Nyssen, délégué à l'enseignement supérieur.

**Maison des Associations, lundi 16 février à 18h, entrée libre**

## Reprise après les dégâts des eaux

# Le port fluvial de nouveau à quai



Les équipements portent encore les traces du passage du Rhône

Le samedi 6 dès que le Rhône descendant quittait les deux quais du port fluvial et la plate-forme logistique, le personnel du port est venu vider les bureaux de la plus grande partie du limon déposé sur les carrelages, sécher les prises de courant et de téléphone. Un nettoyage sommaire. Lundi 8 décembre, un bateau fluvio-maritime accostait, le chargement pouvait se faire grâce aux moyens de fortune.

Benoît Ponchon le directeur de cet équipement propriété de la Chambre de commerce ne tarit pas d'éloge sur son personnel qui a affronté l'adversité avec un grand sens du dévouement. Il explique que dans le négoce maritime, refuser un bateau après s'être engagé, c'est mal vu et peut être lourd de conséquences. « Les armateurs prennent des risques, ils comptent sur notre fiabilité quels que soient les problèmes climatiques. Le port d'Arles comme tous les ports du monde connaît ces règles et se devait de faire l'impossible pour ne pas refuser l'accostage des bateaux ». Ce fut fait.

L'activité au port avait en fait repris dès le samedi 6 décembre, lorsque les conditions de navigation sur le fleuve furent de nouveau réunies. Benoît Ponchon ne se plaint donc pas de grosses pertes de chiffre d'affaire dues aux inondations. Mais travailler sur un équipement très endommagé (il faudra refaire complètement le pont bascule), couvert de 30 cm de boue sur une partie des onze hectares du site, coûte beaucoup plus cher que d'ordinaire. Des machines noyées ont dû être remplacées, parfois il a fallu tout simplement s'en passer. L'accès routier par la ZI nord a été interdit pendant 15 jours, pas de livraison et le nettoyage de fond par des engins extérieurs retardé d'autant.

A la mi-janvier, la manutention et les manœuvres se font encore sur des quais glissants. Quai Sud des tas de borax endommagé attendent d'être évacués pendant que la grue charge une barge de sel pour le déneigement vers Lyon. Quai Nord, un fluvio-maritime russe charge d'énormes bobines de papier pour les livrer en Tunisie.

« Nos clients qui avaient des stocks dans nos entrepôts et sur la plate-forme ont beaucoup perdu. On en est à la phase d'instruction des dossiers d'assurance. Cela va prendre des mois. Quand on saura le montant des remboursements de la marchandise perdue, le port aura à négocier au mieux la différence avec ces partenaires ».

« On fait le travail mais dans des conditions difficiles pour les hommes dans un environnement qui porte les traces du passage du Rhône. On a le soutien de la mairie, notamment des balayeuses pour nettoyer sur de grandes surfaces. Ce n'est pas encore le retour à une situation normale. »



# Les frères Rossi remontent les charpentes

Depuis les inondations de décembre, William Rossi triple ses journées : une partie consacrée aux réparations et nettoyages divers, une partie avec les experts pour évaluer les dégâts, et la dernière à reprendre contact avec les clients. Charpentes métalliques Rossi Frères, établissement situé rue de la Libération, en pleine zone industrielle, a repris ses activités depuis le 5 janvier. L'entreprise conçoit, fabrique et pose des charpentes métalliques pour des usines ou des entrepôts. « Une activité essentiellement régionale puisque nous travaillons surtout pour le bassin de Fos. J'ai un peu délaissé mes clients. Ils ont très bien compris notre désarroi ». Parmi eux, il y a le Symadrem, l'établissement qui gère les digues du Rhône et pilote les travaux de confortement. Le Symadrem construit de nouveaux locaux route des Saintes.

« Nous ne sommes pas les plus malheureux parmi les entreprises sinistrées » explique William Rossi. Prévenu de bonne heure le jeudi 4 décembre de l'arrivée des eaux, lui et ses ouvriers ont eu le temps de sauver les principales machines en les suspendant aux deux ponts roulants de l'atelier après avoir descélé en toute hâte les boulons d'amarrage. « On a encore eu le temps de monter les ordinateurs, la télécopie, les photocopieuses et les archives. » Quand il a pu retourner sur place le 14



décembre, il s'est félicité de l'initiative de ses équipiers. Le mobilier, les plâtres, les carrelages, l'électricité sont fichus. Les charpentes métalliques au sol n'avaient pas trop souffert sous l'eau contrairement au petit matériel électrique, aux machines aux moteurs trop bas, détériorés et à changer.

Depuis leur retour, les 25 ouvriers de Rossi nettoient, rangent, remettent le stock en état, les machines en marche avec l'envie de reprendre l'activité au plus vite. Les clients attendent, il faut clore l'exercice 2003, faire les factures et les devis, honorer les commandes en louant des machines, beaucoup d'occupations diverses qui font un bon remède pour es-

sayer d'oublier ces tristes heures. William dit son étonnement devant l'entraide spontanée qu'ont montrée les entreprises dans la ZI Nord. Lui-même, pendant quelques heures, avait offert son parking pour stocker les voitures du garage Volkswagen, jusqu'à ce que l'on doive les déplacer à nouveau dans l'urgence vers un endroit plus sûr.

« C'est mon père, un ancien des CMP, qui a monté l'entreprise en 1948. A l'époque on disait "chaudronnier", ce qui couvrait aussi bien les chaudronniers, les soudeurs, les ferronniers, les serruriers, les métalliers, les charpentiers. On est là depuis un demi-siècle on ne va s'arrêter ! D'ailleurs pendant l'inondation j'avais une partie des ouvriers en chantier et ils ont continué ». Dans le bungalow derrière l'atelier, le téléphone sonne à nouveau.



Une partie du matériel a été surélevée à temps

## Le Lerm, docteur ès pierres

**Le Laboratoire d'études et recherches sur les matériaux reçoit en fin d'année 2003 le « Trophée de la construction ».**

La société – siège social et laboratoire – installée depuis 1997 dans le quartier de la Hauteure, tout contre les remparts de la vieille ville, dispose aussi d'une agence à Paris. Avec ses 43 employés – dont 22 ingénieurs en physique et chimie – elle a réalisé un chiffre d'affaire de 2,8 millions d'euros dans les diagnostics du bâti ancien ou actuel (exemple : la participation à la réhabilitation de la gare Saint-Lazare à Paris, le chantier sur l'amphithéâtre romain d'Arles), le contrôle des matériaux de construction (le génie civil sur le pont Rion-Antirion qui relie la Grèce continentale au Péloponèse), l'environnement et le secteur des innovations (recherche de nouveaux bétons, valorisation des déchets

industriels et résidus de chantiers...).

Reconnu dans la filière du Bâtiment et des Travaux publics, le Lerm est aussi une entreprise au carrefour des nouvelles technologies. Elle sait par exemple, étudier la composition de la pierre et des mortiers qui ont servi à la construction des arènes ou des façades de l'hôtel de ville. Ou radiographier des composants pour déterminer de quelle manière on peut nettoyer une façade de la façon la plus efficace et la moins corrosive. Selon que les constructions et les ouvrages sont situés au sud ou au nord de l'Europe, attaqués ou non par la pollution et un climat maritime, ils n'offrent pas les mêmes résistances, la même durabilité. Le Lerm peut donner un diagnostic qui prend en compte l'ensemble



Microscope électronique à balayage pour examiner les échantillons de matériaux

de ces paramètres. On imagine alors que le marché potentiel de ce laboratoire arlésien est immense, que ce soit dans la restauration des monuments, ou dans la construction de bâtiments modernes et d'équipements collectifs.

On peut retrouver les diverses activités du Lerm en se rendant sur son site Internet : [www.lerm.fr](http://www.lerm.fr)

Rhône

## Arles pourra réparer les gros bateaux

**La Coopérative des chantiers navals de Barriol, propriétaire des hangars, bâtiments et outils de travail répare et entretient des bateaux plats jusqu'à 90 mètres de long.**



Les chantiers navals de Barriol s'agrandissent. Investissement : 1,4 million d'euros HT

Avec une vingtaine de salariés-associés et cent quarante interventions par an, que ce soit en cale sèche ou en entretien à flot, cette entreprise devait augmenter son volume d'activité pour continuer d'exister. La seule solution était d'investir en équipement pour pouvoir réparer des bateaux plus importants comme ceux qui font les croisières sur le Rhône et les bateaux gaziers.

Mais un tel outillage est coûteux. Trop coûteux en tout cas pour la coopérative arlésienne. Il lui fallait obtenir des sub-

ventions.

Sur l'initiative du maire d'Arles, la Sacha\* s'est constituée autour de ce projet de transformation et a pris en charge le dossier d'investissement. La société anonyme a confié l'exploitation de la cale de halage à la coopérative de Barriol qui pourra grâce aux nouveaux équipements réparer des bateaux jusqu'à 120 mètres !

« L'investissement se concrétisera avec la construction d'une extension à la cale de halage et de deux voies supplémentaires (n° 13 et 14) ainsi que la rénovation de la voie n°12 » précise M. Raynard, directeur du

### ■ Amélioration des conditions de travail

Le projet a aussi pour ambition d'améliorer l'environnement général de travail pour mieux répondre aux normes en vigueur. Il prévoit des travaux de voirie supplémentaires et du bétonnage, mais aussi l'amélioration de l'unité de sablage par un système de récupération complète des produits. Les travaux sont prévus en été 2004, pendant l'étiage du Rhône, puisqu'une partie des batardeaux doit être installée dans l'eau.

Le démarrage des nouvelles activités est annoncé pour l'automne 2004.

chantier naval.

« On pourra traiter alors 90 % du trafic rhodanien » annonce-t-il. Pour l'investissement – 1,4 million d'euros hors taxes – on trouve réunis Voies navigables de France (propriétaire du terrain), le Conseil régional, le Conseil général, la Chambre de commerce et la Ville d'Arles.

« Arles était en concurrence avec Lyon et Chalons pour obtenir les subventions pour cette installation. Sa situation géographique près de la mer, le fait qu'un chantier naval y existe déjà (ça coûte moins cher d'améliorer l'existant), le fait d'avoir des techniciens formés aux métiers a emporté la décision » explique M. Tournaud, président du conseil d'administration de la Sacha. Arles devient ainsi la plate-forme la plus importante sur le bassin Rhône-Saône.

\* Société anonyme de la cale de halage d'Arles



### ■ La Sempa à Salin

Salin-de-Giraud manque de logements à la location. La Société d'économie mixte du Pays d'Arles (Sempa) a préparé un programme de construction de maisons individuelles sur des terrains qui lui appartiennent, au sud des bâtiments des pompiers.

Ce lotissement (41 logements pour une première tranche) doit aussi permettre d'améliorer le lien entre les deux parties du village. Dans le déroulement de la procédure de ce programme, il y a eu un concours d'architectes, les projets des cinq candidats sont terminés.

Les Saliniers ont pu voir les plans, ils étaient exposés en mairie annexe les 22, 23 et 24 janvier.



Un des cinq projets présentés aux Saliniers

## Riz de camargue

# Bientôt une usine neuve pour la filière

**Le groupe céréalier Sud céréales installé en zone industrielle sud s'est allié à un autre géant de l'agroalimentaire, Soufflet Alimentaire, premier négociant européen de céréales. Leur accord débouche sur un investissement de onze millions d'euros et devrait leur permettre de proposer de nouveaux riz sur les marchés français, européen et méditerranéen.**

Depuis cinq ans, les riziculteurs de Camargue sont confrontés à l'absence d'unité de transformation moderne de leurs productions. Sans une telle usine, les marchés du riz préparé et conditionné échapperont à la Camargue qui doit déjà faire face à la concurrence des riz d'autres pays producteurs, dans et hors l'Europe communautaire. Il faut aussi savoir qu'à l'heure de l'entrée de dix nouveaux pays dans le marché commun, les aides aux productions agricoles vont sérieusement diminuer. Il n'y aura plus la même garantie que les excédents de production soient rachetés à bon prix. Les céréaliers doivent trouver eux-mêmes de nouveaux débouchés.

En fait, Sud Céréales possède déjà une usine qui étuve le riz et le blanchit. Elle date de 1964, arrive en bout de course et ne peut fournir certains riz en vogue. Il n'y a qu'à voir les rayons riz des grandes surfaces. Il n'est pas rare de trouver une dizaine de riz différents, selon leur



L'unité actuelle où le riz est transformé, conditionné et expédié

origine, leur espèce et leur traitement.

« Avec la nouvelle usine, on va pouvoir proposer un riz étuvé à 12 minutes contre 17 actuellement. On pourra même descendre vers les 8 minutes », explique Pascal Magnier, responsable de production. « Elle sera construite sans que l'ancienne interrompe son activité et commencera à fonctionner en septembre ». Elle est prévue pour sortir 50 000 tonnes de riz étuvé et 30 000 de riz blanchi, soit près du double de ce que transforme actuellement Sud Céréales.

Les deux groupes ont créé une société nouvelle, Sud Céréales Soufflet, pour concrétiser leur partenariat (34 % pour Soufflet, 66 % pour Sud Céréales qui compte aussi attirer des agriculteurs et des organismes de stockage de céréales dans le capital).

La Ville d'Arles a apporté son concours à la réussite de cet accord qui participe à la pérennité de la filière agricole en Camargue.

### ■ Sud Céréales

L'entreprise agricole emploie 400 personnes et a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 103 millions d'euros.

Sud Céréales a des activités sur l'ensemble de la filière : recherche et fabrication de semences, collecte et stockage (43 silos dans les Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Vaucluse, peuvent stocker 240 000 tonnes de céréales), transformation, commercialisation, et maintenant gestion d'un ensemble de magasins « loisirs verts ». Pour ces différents secteurs, Sud Céréales a des filiales comme Semences de Provence ou France Riz. Parmi les 4 000 adhérents de la coopérative se trouvent surtout des producteurs de blé dur.

### ■ Brèves

#### ■ Exportation : l'année de la Suède

Procames, club des entreprises du pays d'Arles qui travaillent pour l'exportation a choisi de nouer des liens privilégiés avec la Suède en 2004. La région sera présente en septembre à Stockholm pour le centenaire du prix Nobel de littérature décerné à Frédéric Mistral. Pour promouvoir le tourisme, les produits régionaux et les entreprises locales.

#### ■ Tribunal remis à neuf

Le tribunal de grande instance (TGI) de Tarascon criait sa vétusté depuis de nombreuses années. Se posaient aussi des questions de sécurité. Le secrétaire d'état aux programmes immobiliers auprès du ministère de la justice vient d'annoncer des tranches de travaux de consolidation pour 100 000 € et de sûreté pour 400 000 € en 2004.

#### ■ Réunion publique à Pont-de-Crau

Le 17 février à 18h30 à la salle polyvalente, en présence Monsieur le maire. A l'ordre du jour la pose d'une antenne de téléphonie mobile.

#### ■ Soutien aux sinistrés, quelques initiatives parmi d'autres...

• **Le Tarot club arlésien** organise une journée au profit des sinistrés le dimanche 29 février au gymnase Jean-François Lamour de 10 h à 20 h.

• **La Ville de Chambéry** organise une journée de spectacles et de concerts le 25 février au profit des sinistrés arlésiens.

#### ■ Merci aux généreux donateurs

Depuis le début des inondations, le compte de Arles solidarité a reçu 60 000 € et celui de la Trésorerie 123 000 € – chiffres enregistrés mi-janvier – Depuis le 8 janvier Arles-Solidarité contacte chaque sinistré personnellement par téléphone pour évaluer l'aide à apporter sous forme de bons d'achat à valoir sur l'équipement de base d'une habitation : électroménager, mobilier, literie. La Ville remercie chaque donateur personnellement, par courrier. Que ceux qui seraient malencontreusement oubliés trouvent ici les remerciements de toute une population !



Depuis le 15 janvier, dix agents recenseurs sonnent aux portes des foyers choisis cette année par l'Insee pour être questionnés. C'est la première fois que les opérations se déroulent de cette façon. Toute la population ne sera pas sondée. Seuls des foyers sélectionnés répondront à l'habituel questionnaire. L'Insee calcule ensuite une estimation générale de la population à la lumière des résultats. Chaque année à la même époque d'autres ménages seront interrogés. En cinq ans nous serons tous recensés. Et quand c'est fini, on recommence. Ça s'appelle le recensement permanent.

du 22 décembre 2003  
au 17 janvier 2004

■ Naissances

Salima Ghozalam, Sami Gheziele, Brice Parmentelas, Méline Bouchet, Nicolas Pichon, Renaud Barel, Samuel Garcia, Jawed Messaoud, Guillaume Roubaud, Sébastien Rodriguez, Raphaële Bourchet, Bilal Hattouma, Tiffany Moya, Elsa Guigue, Yanis Rafai, Léo Amans, Manal El Karouni, Julia Isoard, Loryna De La Rosa, Elias Menad, Farès Battache, Mayline Nguyen Van, Ikram Benchicha, Lilou Guano, Jeanne Gandilhon, Réda Boutouba, Shiryne Messaoudy, Camille Guinaudeau, Karina Reynier, Reyna Abdesselem, Matec Pesce, Simon Grzyb, Farès Abdesselem, Thomas Vial, Toscane Rossi, Clara Grand, Lili Ferreira, Selere Martorell, Alexandre Stassiaux, Amélia Bernal, Marire Perez, Manon Varlot, Sabrina Squilbin, Gwendal Loy, Aloïxa Josselin, Noheïla Ouhsaine, Lucas Belchi, Camille Lussiana, Yaël Lopez, Laura Sevieri, Anthony Verlet, Léo Puget, Paul Leclercq, Mathias Fabre, Lilou Maignan, Tiphaine Atal, Maeva Roux, Anas Haddout, Ilyas Tournal, Elisa Goret, Matys Tamayo, Samy Ouauouch, Inès Sane, Baptiste Jouffre, Olivia Ferrand, Marine Brunel, Aurélien Belenguier, Nicolas Culetto, Léa Gimenes, Manon Yvan, Jessica Malhé, Bilal-Anouar Koubaa, Manon Chary, Pauline Pascal, Tiffany Conte

■ Mariages

Hassan Aberki et Hajiba Fares, Fouad Edderaz et Ghariba El Ouardi, Abdellah Kafi et Malika Sriej, Mustapha Bouriah et Leïla Benariba, Ali Bouddara et Siham El Baz, Antonio Olivas et Corinne Riehs

■ Décès

Roland Tissot (50 ans), Jean Romano (78 ans), Louis Portas (94 ans), Dina Luperini née Novi (92 ans), Marcelle Germaine née Catel (89 ans), Denise Rouannet née Pharisien (82 ans), Marie Madeleine Champredon née Finaud (78 ans), René Tousten (77 ans), Laurent Gauthier (79 ans), Germaine Roche née Golliot (89 ans), Armelle Farjat née Maillot (86 ans), Ferdinand Garnodier (80 ans), Marie Miral née Jambon (96 ans), Ana Otorala née Martinez (91 ans), René Dumas (74 ans), Julie Morell née Lhermet (86 ans), Marcel Le Rouzic (85 ans), Gino Engheben (83 ans), Salvador Caparros (76 ans), Vincente Mengual née Vallès (83 ans), Henri Bechet (57 ans), Pierre Guigue (86 ans), Philippe Raymond (32 ans), Juliette Freisse née Hannotaux (94 ans), Madeleine Ottavy née Tomasi (88 ans), Raymond Billong (70 ans)

*En raison des avis prononcés par la Commission nationale informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique.*

Les permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

■ **Le maire, Hervé Schiavetti**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 36 00)  
 ■ **Martial Roche**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 59 88)  
 ■ **David Grzyb**, adjoint au maire, délégué à l'Habitat, reçoit sur RDV le vendredi matin au Service Habitat. (04 90 18 59 14)  
 ■ **Danielle Ducros**, adjointe à l'administration générale et aux finances reçoit le vendredi sur rendez-vous (04 90 49 59 81)  
 ■ **Lionel Schneider**, adjoint au maire, délégué aux sports, reçoit sans rendez-vous les responsables sportifs, le premier et troisième mardis du mois, de 18 h à 20 h, dans son bureau (2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de ville).  
 ■ **Véronique Ponzé**, adjointe aux politiques sociales, reçoit sur rendez-vous les deuxièmes mardis du mois, de 13 h 30 à 16 h (04 90 49 59 97)  
 ■ **Claire Antognazza**, adjointe à la culture, reçoit sur rendez-vous tous les jeudis, de 15 h à 18 h. (04 90 49 59 97)  
 ■ **Bernard Jourdan**, adjoint à l'enseignement primaire et secondaire, reçoit sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)  
 ■ **Henri Tisseyre**, adjoint au personnel et au quartier du Trébon assure une permanence au centre social du Mas Clairanne, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 tous les quinze jours.  
 ■ **Nicolas Koukas**, adjoint au maire, dél-

gué à la propreté, aux anciens combattants, aux droits de l'homme, au devoir de mémoire, à la démocratie et au quartier de Trinquetaille, tient sa permanence les lundis de 10 h 15 à 12 h, à la maison de quartier de Trinquetaille.  
 ■ **Monique Tibaron**, conseillère municipale, déléguée aux espaces verts, au fleurissement et à la prévention routière, reçoit tous les jeudis de 9 h à 11 h, au centre social Christian-Chêze, à Barriol. Les autres jours sauf le lundi sur rendez-vous à l'Hôtel de ville (04 90 49 35 77)  
 ■  **Ginette Chabrol**, conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées, le mercredi après-midi, à l'Hôtel de ville, de 14 h à 17 h (04 90 49 35 77)  
 ■ **Daniel Descout**, conseiller municipal, délégué aux handicapés, le jeudi matin de 9 h à 11 h, le vendredi après-midi, de 14 h à 16 h (04 90 49 35 77)  
 ■ **Magali De Baere**, conseillère municipale, déléguée à l'accès aux nouvelles technologies, le samedi matin sur rendez-vous. (04 90 49 35 77)  
 ■ **Eliane Mézy**, conseillère municipale, déléguée aux organismes humanitaires et au Musée de la Résistance, le lundi de 9 h à 11 h, les autres jours sur rendez-vous. (04 90 49 37 91).  
 ■ **Fabienne Bonnefoy**, conseillère municipale, déléguée aux animaux dans la ville, le

samedi sur rendez-vous. (04 90 49 37 91)  
 ■ **Jean-Yves Planell**, adjoint spécial délégué à la Camargue Nord reçoit les mercredis de 16 h à 18 h. A Saliers (ancienne école) le premier mercredi de chaque mois, à Albaron (école) le deuxième mercredi, à Gageron (maison du hameau) le troisième mercredi et à Gimeaux (école) le quatrième mercredi.  
 ■ **Daniel Richard**, adjoint spécial de Raphaël reçoit le samedi de 9 h à 11 h à la mairie annexe.  
 ■ **Josette Pac**, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, reçoit les jeudis au local du CIO des Alyscamps, et à l'Hôtel de ville sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)  
 ■ **Philippe Martinez**, adjoint de la Camargue Sud, reçoit en mairie annexe de Salin-de-Giraud, sur rendez-vous. (04 42 86 82 12)

**Reçoivent sur rendez-vous**  
 ■ **Arlette Callet**, 04 90 49 39 31  
 ■ **Patricia Montagnier**, 04 90 49 59 83  
 ■ **Jacques Bachevalier**, le mercredi matin à la mairie annexe de Moulès, 04 90 98 40 24  
 ■ **Jean-Marie Egidio**, 04 90 98 70 25  
 ■ **Le groupe Alliance arlésienne**, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59  
 ■ **Marguerite Arzac**, le jeudi de 10 h à 12 h, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59

Les services municipaux

**Mairie d'Arles**  
 ☎ standard : 04 90 49 36 36  
**Mairie annexe de Salin-de-Giraud :**  
 ☎ 04 42 86 82 12  
**Mairie annexe de Raphaële :**  
 ☎ 04 90 98 48 77  
**Mairie annexe du Sambuc :**  
 ☎ 04 90 97 20 44  
**Mairie annexe de Moulès :**  
 ☎ 04 90 98 44 18  
**Mairie annexe de Mas-Thibert :**  
 ☎ 04 90 98 70 25  
**Accueil cabinet du maire**  
 Hôtel de ville, 2<sup>e</sup> étage,  
 ☎ 04 90 49 36 00  
**Accueil élus**, Hôtel de ville, 1<sup>er</sup> étage,  
 ☎ 04 90 49 36 04  
 « Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12  
 « Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49  
 « Arles Passionnément » ☎ 04 90 49 39 36  
 « Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77  
**État-civil**, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,  
 ☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67  
 04 90 49 38 49  
**Affaires générales**, Hôtel de ville,  
 rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92  
**Élections**, Hôtel de ville,  
 rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53  
**Cimetières**, cour des Podestats,  
 ☎ 04 90 49 37 62  
 Urgences dimanches et fériés  
 ☎ 06 18 44 35 82  
**CCAS**, 2, rue Aristide Briand,  
 ☎ 04 90 18 46 80  
**Crèche collective Lou Pitchounet**,  
 15, rue du Docteur-Fanton,  
 ☎ 04 90 96 32 12

**Crèche familiale**, rue Aristide Briand,  
 ☎ 04 90 18 46 80  
**Structure multiaccueil**  
 La Souris verte, rue Marius Allard,  
 ☎ 04 90 93 68 51  
**Halte-garderies**  
 La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80  
 Van-Gogh, place Felix-Ray,  
 ☎ 04 90 49 70 29  
 Gribouille, 10 rue du docteur Schweitzer,  
 ☎ 04 90 96 35 50  
 Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau  
 (Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32  
**Antennes mairie**  
**Trinquetaille**, 2, rue de la Verrerie, ☎  
 04 90 96 22 61  
**Pont-de-Crau**, rue Auguste Broussonet, ☎  
 04 90 49 63 89  
**Griffeuille**, 10 rue Jean Cocteau ☎  
 04 90 96 85 25  
**Maisons de quartier**  
**Griffeuille**, place V. Auriol, ☎  
 04 90 18 95 03  
**Trinquetaille** - ☎ 04 90 96 22 61  
**Accompagnement scolaire**  
**ATP - Ville d'Arles**, 7, bd Salvador Allende,  
 ☎ 04 90 18 96 34  
**Antenne universitaire**  
 espace Van Gogh et ancien archevêché ☎  
 04 90 49 37 53  
**Service des sports**, rue F. de Lesseps,  
 ☎ 04 90 49 36 85,  
**Centre de formation des apprentis**  
 rue Lucien Guintoli — ☎ 04 90 49 36 81  
**Maison de la Vie associative**  
 2, bd des Lices — ☎ 04 90 93 53 75  
**Office de tourisme**  
 Esplanade Charles De Gaulle ☎  
 04 90 18 41 20

Les services d'urgence

**Centre de secours principal d'Arles (pompiers)** (administration)  
 04 90 93 62 95  
 le 18 (Service départemental d'interventions et de secours)  
**Gendarmerie nationale**,  
 ☎ 04 90 52 50 60  
**Commissariat de Police**,  
 ☎ 04 90 18 45 00

**Centre hospitalier Joseph-Imbert**,  
 ☎ 04 90 49 29 29  
**Urgences**, ☎ 04 90 49 29 22  
**SMUR**, ☎ 04 90 49 29 99  
**Clinique Jeanne d'Arc**,  
 ☎ 04 90 99 32 32  
**Urgences**, ☎ 04 90 99 32 33  
**Clinique Jean-Paoli**, ☎  
 04 90 99 34 00  
**Urgences**, ☎ 04 90 99 34 01  
**Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles**  
 ☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

**EDF**, ☎ 04 90 95 15 43  
 ou 08 10 08 40 84  
 - dépannage ☎ 08 10 08 33 184  
**GDF**, ☎ 04 90 89 39 00  
 ou 08 10 08 40 84  
 - dépannage ☎ 08 10 893 900  
**Société des eaux d'Arles (SEA)**  
 ☎ 04 90 49 60 09  
 - dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37  
 - dépannage assainissement  
 ☎ 04 90 96 06 73



Jean Vernet  
Président du groupe  
Alliance Arlésienne

Tribune du groupe Alliance Arlésienne  
élus UMP et DVD

## Opposition muselée ! Démocratie locale bafouée !

Voilà comment a été constitué le Conseil de notre Communauté d'Agglomération le mardi 13 janvier 2004.

Chacune des cinq communes partie prenante avait le droit de désigner un certain nombre de représentants au Conseil Com-

munitaire dont 14 titulaires et 14 suppléants pour la Commune d'Arles. Ces 28 sièges ont été exclusivement attribués, par notre Maire, à 28 membres de la majorité municipale socialo-communiste, excluant ainsi tout membre de l'opposition Alliance Arlésienne.

Les représentants élus d'une partie importante de la population arlésienne n'auront donc pas à connaître, délibérer, orienter les décisions sur les grands dossiers que traitera la Communauté d'Agglomération, dont notre Ville lui transfèrera la responsabilité et qui concerneront l'avenir d'Arles.

Parmi ces dossiers : développement économique (incluant la création et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, artisanale, touristique...), aménagement de l'espace (dont les transports urbains), politique du logement, assainissement, eau, équipements sportifs.

Un bel exemple concret à méditer lorsqu'on vous parlera de concertation et de démocratie locale, valeurs qui ont été méprisées comme nous l'avons été en tant qu'élus.

Une belle manière de nous remercier pour avoir soutenu la création de cette Communauté !



Bernard Jourdan  
Président du groupe  
Arles Ensemble

Groupe Arles Ensemble

L'année 2003 aura été une année difficile pour les arlésiens, aussi en cette période de vœux, le groupe Arles Ensemble souhaite que cette année 2004 soit une année plus clémente.

Nous souhaitons à tous les arlésiens nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé, bonheur et réussite pour chacun. Nous pensons plus particulièrement à ceux qui ont été sinistrés et souhaitons qu'ils retrouvent le plus vite possible leur logement et des conditions de

vie normales. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir en ce sens.

Nos vœux vont aussi aux entreprises sinistrées et souhaitons que 2004 soit une année de reconstruction et de réussite.

Au-delà de ces vœux, nous nous attachons à mettre tout en œuvre, avec l'État, les grandes collectivités territoriales, les associations et tous ceux qui se mobilisent pour Arles, des réponses adaptées aux nombreux problèmes qui se posent.

De cette catastrophe, doivent naître de nouveaux espoirs pour l'avenir.

Des travaux d'urgence sur les canaux siphons et les protections de trémies sont en cours ou réalisés. La création d'un syndicat mixte de gestion et d'entretien des canaux est en cours de création, la perspective d'un outil de gestion unique pour le delta et notamment des digues du Rhône est aujourd'hui près d'aboutir. Des réponses enfin adaptées et toujours réclamées par le Maire. Car si le risque zéro n'existe pas, nous devons au moins mettre en œuvre les dispositifs de protection maximum.

Ensemble, faisons que 2004 soit une année de reconquête et de réussite pour Arles.

*La loi du 27 février 2002 prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».*

*C'est dans ce cadre que le groupe de l'opposition comme ceux de la majorité s'expriment chaque mois dans Arles Informations municipales afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique municipale.*

*[L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prise de position électorale, partisane et polémique]. Réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p. 2551.*



Christian Mourisard  
Groupe Arles Plurielle

Les élus du Groupe Arles Plurielle

## Nous avons besoin de la Solidarité Nationale

Deux mois après les inondations, il est indispensable de tirer les premiers enseignements de cette catastrophe, afin de mieux prévenir les risques et poursuivre le développement urbain et économique de notre commune.

En ce qui concerne l'entretien des digues du Rhône et des canaux, tout doit être mis en œuvre pour qu'un organisme unique de gestion voie le jour. L'entretien des berges des canaux (Vigueirat, Craponne, Roubine du Roy...) doit être confié à une seule structure de gestion, à l'image de ce qui a été réalisé avec le Symadrem, pour le confortement des digues du Rhône. Cet organisme de gestion devra intégrer des dispositifs d'alerte et d'information des populations riveraines. Sans attendre, notre municipalité a lancé des travaux d'urgence, pour le remplacement des siphons d'écoulement et le confortement des berges... L'État qui assure la Police de l'eau doit nous accompagner techniquement et financièrement.

Plus de trois cents familles sinistrées ont manifesté le besoin d'un relogement. Tous les efforts doivent être engagés pour

leur apporter des solutions provisoires (mobil home, nuitées d'hôtel, ...) mais aussi et surtout pour développer de nouvelles offres immobilières. Il nous faut poursuivre le développement urbain de notre commune. Pour cela, les services de l'Etat doivent nous aider à définir de nouveaux modes de construction intégrant, grâce à une logique architecturale adaptée, le risque inondations. 85 % de notre territoire communal est situé en zone inondable. Peut-on raisonnablement geler l'avenir de ces territoires ? Cette recherche de nouveaux procédés architecturaux, plus coûteux, doit être accompagnée financièrement par l'Etat. Car n'oublions pas qu'avant le sinistre, 1500 familles étaient déjà à la recherche d'un logement adapté à leurs revenus et à leurs besoins.

Enfin, le monde économique a beaucoup souffert des inondations. Dans ce secteur également, le Gouvernement doit apporter une aide financière conséquente aux entreprises sinistrées. Toutes doivent être soutenues pour le remplacement de leurs outils de production, la réhabilitation de leurs locaux techniques et le développement de leur activité économique.

Gestion des risques, prévention, développement urbain, renforcement économique sont les tâches qui nous attendent. Les seules finances communales ne permettront pas - y compris avec le soutien financier de la Région et du Département - de régler tous ses problèmes. Nous avons besoin d'une aide financière massive de l'Etat, au titre de la Solidarité Nationale. C'est au regard de cette aide, que nous pourrons juger la volonté du Gouvernement et de ses représentants locaux de nous accompagner dans la gestion de la crise que nous avons traversée. A bon entendre, merci.

## Le nettoyage dans les villages d'Arles

Après le reportage réalisé dans le N°78 sur l'organisation du nettoyage dans l'agglomération, Christian Schmidt, ingénieur en chef, nous communique la répartition des agents municipaux affectés aux travaux de nettoyage dans les villages d'Arles, en relation avec le nombre d'habitants et la longueur de la voirie communale à entretenir.

### Mas-Thibert :

1 498 habitants – 6,3 km de voies. Deux agents sont affectés au balayage des voies et places du village. Ils assurent ponctuellement la manutention de matériel pour les festivités.

### Moulès :

1 387 habitants – 2,9 km de voies. Un agent est affecté au balayage des voies. Il s'occupe aussi de l'entretien des espaces verts, de la manutention de matériel et de la circulation à la sortie de l'école.

### Raphèle :

2 756 habitants – 9,5 km de voies. Trois agents sont affectés au balayage des voies. Ils assurent occasionnellement la manutention de matériel pour les festivités.

### Salin-de-Giraud :

2 086 habitants – 14,7 km de voies. Trois agents assurent exclusivement le balayage des voies et places du village.

### Le Sambuc :

551 habitants – 3,1 km de voies. Trois agents assurent le balayage des voies, les travaux d'entretien, de taille et de plantation des espaces verts et la manutention des matériels nécessaires aux manifestations.

### Saliers-Albaron :

585 habitants – 1,9 km. Un agent assure le balayage des voies et places et l'entretien des espaces verts.

## Association Ecoute et Présence Les mots qui apaisent

À la Maison de retraite du Lac, une quinzaine de résidents reçoivent les visites hebdomadaires de Jacky, Marie-Jeanne et Monique, certains depuis plus de dix ans. C'est l'occasion pour eux de parler simplement à quelqu'un qui veut bien entendre ce qu'ils ont à dire... Ces rendez-vous, ils les attendent avec enthousiasme et impatience, ce sont des moments privilégiés qui éclairent leur existence...

Créée en 1990 par un petit groupe d'Arlésiens, l'association « Ecoute et présence » aide et accompagne des personnes âgées, en souffrance ou seules parfois, et qui ont besoin de parler. Quelquefois, quand la famille est trop dans l'émotion, c'est une personne plus neutre, plus détachée qui peut mieux accueillir tout ce qui est difficile à entendre.

« Au départ il faut accepter qu'on ne sait pas écouter, se remettre en question, c'est pourquoi deux

fois par mois nous participons à des réunions de travail sur l'écoute et l'accompagnement avec le docteur Hélène Michit, médecin psychothérapeute » explique Marie-Jeanne.

Apprendre à gérer ses propres émotions dans le but d'aider l'autre, être proche tout en conservant une distance qui permet à l'autre de s'exprimer, cela demande forcément un travail sur soi. Mais c'est aussi enrichissant, comme en témoignent les « accompagnatrices ». Cela permet de se situer différemment au quotidien, y compris devant les petits et grands drames de la vie.

Bien connues à la Maison du Lac, les bénévoles de l'association ont été sollicitées cet été pour aider à la réhydratation des personnes âgées, une reconnaissance de l'aide qu'elles savent apporter.

« Nous avons été reçues officiellement dans le service gériatrie, avec la possibilité de suivre les patients lorsqu'ils sont hospitalisés. Quand nous accompagnons une personne, seule la mort met un terme à notre relation... »

« Nous consacrons chacune deux à trois heures par semaine à l'accompagnement, mais cela ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes des personnes âgées en détresse »

regrette Jacky, la présidente de l'association. Elle lance un appel pour rassembler d'autres volontaires prêts à donner d'eux-mêmes et à aider, tout en sachant écouter...

### Pour contacter l'association

« Ecoute et Présence » :  
Marie-Jeanne, Jacky et Monique attendent de nouveaux bénévoles



## Centres aérés, d'animation sportive, colonies, soutien scolaire

## Arles a multiplié les places et les activités

Grâce à la mise en place en 2000 du contrat éducatif local (CEL) et du contrat temps libre (CTL), cofinancés par la Ville, l'Etat, le Conseil général, le Conseil régional et la Caf, Nora Makhoul se félicite du chemin parcouru :

« C'est un succès si on veut bien comparer les chiffres : en 2000, avant la mise en place du CEL, on avait 14 heures hebdomadaires d'activités périscolaires et quatre centres aérés (Fontvieille, Salin-de-Giraud, Raphèle, Moulès). Au moment du bilan du premier CEL (signé pour trois ans) nous proposons 252 heures d'activités périscolaires par semaine sur l'ensemble des écoles de la commune, et neuf centres aérés qui fonctionnent toute l'année. »

« Nous avons 70 places en colonies de vacances en 2000, il y en a eu 250 en 2003. La Ville a aussi mis en place neuf centres d'animations sportives (les CAS) les mercredis et



Nora Makhoul

pendant les vacances scolaires. Nous avons aussi obtenu le renforcement de l'activité d'accompagnement scolaire par les ATP (atelier travail personnalisé), avec trois sites supplémentaires. »

« Les différents services municipaux, culture, sport, action éducative, animation de proximité, jeunesse vacances loisirs, travaillent ensemble sous la coordination de Laurence Quaix sur une logique commune de territoire avec mutualisation des moyens. C'était nécessaire pour atteindre l'objectif que s'était fixé la municipalité : favoriser

l'accès de tous à ces structures. C'est un succès. En 2004 nous voudrions associer davantage les citoyens et les usagers de ces actions (enfants, jeunes), à leur préparation. La démocratie participative ce n'est pas facile à mettre en œuvre. J'attends beaucoup de la mise en place des plateformes de services publics ».

Avant les cantonales et les régionales

## Compte à rebours au service des élections

**Quand nous irons déposer nos bulletins de vote les 21 et 28 mars, nous accomplirons notre devoir de citoyen. Pour que cet acte important se déroule dans des conditions dignes d'une vieille démocratie, il faut le préparer dans tous ses détails étape par étape. C'est la tâche de trois agents en mairie.**

Au 31 décembre les inscriptions sur les listes électorales ont été closes. Les trois agents ont achevé une première mise à jour de cette liste, enregistrant les nouvelles inscriptions et les radiations dans les 33 bureaux de vote de la commune.

Le 10 janvier la commission administrative de contrôle, composée de représentants de la mairie, de la préfecture, du tribunal de grande instance, se réunit une première fois et vérifie les changements intervenus en 2003. Avec la liste communiquée par l'Insee\*, la commission procède aux radiations des personnes décédées et de celles parties dans une autre commune.

La commission administrative se réunira une seconde fois le 28 février. « *A ce moment-là seulement, nous aurons le nombre réel d'inscrits* ».

Le service élections va alors éditer les cartes d'électeurs à renouveler en fonction de ces changements (environ 3 000 pour 2004), et les expédier. Les trois agents dressent ensuite une liste générale des électeurs par ordre alphabétique. Elles éditent aussi les 129 cahiers d'émargements, les étiquettes pour l'envoi des programmes des candidats (environ 140 000). Il faudra encore s'occuper des cartes d'électeurs retournées par la Poste.

Une autre tâche consiste à préparer les votes par procuration, à partir de formulaires établis soit par le tribunal d'instance (rue de la République), soit par le commissariat ou la gendarmerie. Le service élections estime qu'elles se monteront à 1 000 environ.

Il faudra encore préparer les différentes notes et circulaires pour les présidents, secrétaires, plantons et assesseurs des bureaux de vote; les procès verbaux sur lesquels sont précisés le nombre d'inscrits, la fin du scrutin et le nombre de suffrages exprimés et les voix obtenus par chaque



candidat.

### Préparer les bureaux de vote

« Ensuite, la préfecture va nous faire connaître la couleur choisie pour l'enveloppe du scrutin 2003. Ces enveloppes doivent être en nombre équivalent à celui des électeurs inscrits dans chaque bureau de vote ». Les bulletins de vote pour chaque candidat sont préparés, ainsi que les cahiers d'émargement et les feuilles de dépouillements.

Le personnel des services techniques est lui aussi sur le pied de guerre. Il aura 48 bureaux (nous avons une double élection) à installer, beaucoup dans des salles de classes. Auparavant il aura aussi posé 600 panneaux électoraux dans toute la commune.

Le service élections mettra en place le matériel électoral dans les 33 bureaux de vote pour les élections régionales et les 15 bureaux du canton ouest pour les cantonales, comme les circulaires ministérielles et les codes électoraux.

Maintenant tout est prêt pour nous puissions voter de 8 h à 18 h. Toute la journée, elles vont répondre aux appels des différents bureaux, par exemple pour indiquer à un électeur dans quel bureau il doit se représenter. Toutes les deux heures elles recevront communication du nombre de votants. A partir de 18 h et jusqu'à tard dans la soirée, elles recevront les résultats, vérifiés au bureau centralisateur puis expédiés à la sous-préfecture et à la préfecture. Résultats affichés sur l'écran géant dans le hall de l'Hôtel de ville, puisque le service informatique et celui du téléphone seront aussi mobilisés.

### Une requête

Lorsque vous changez d'adresse, signalez-le au service élections de la mairie. Celui établira une carte d'électeur à la bonne adresse avec la mention du bureau de vote où vous devrez aller voter.



Les trois agents du service élections installé au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville

### D'une élection à l'autre

Les élections pour le Parlement européen se tiendront le 13 juin. Ce jour les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 22 heures dans toute l'Europe. Le service des élections organise aussi les élections professionnelles : prud'hommes, Mutualité sociale agricole, chambres consulaires. L'année 2007 sera particulièrement riche en scrutins électoraux : cantonales, municipales, présidentielles, législatives, prud'hommes, chambres d'agriculture.

### ■ Brèves

#### ■ Élections

Le bureau de vote N°23 (Gymnase V. Angelin) est transféré au gymnase J.-F. Lamour

#### ■ Piscines

La piscine Berthier est fermée depuis les inondations. La piscine Tournesol sera ouverte au public tous les jours pendant les vacances scolaires de février aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 12 h à 20 h, les dimanches de 10 h 10 à 13 h, le samedi 21/02 de 9 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 19 h et le samedi 6 mars de 15 h 30 à 19 h.

#### ■ Animaux nuisibles

Des pièges sont posés dans plusieurs lieux de la commune pour la capture des animaux nuisibles : L'Espinaud, Chanoines-en-Crau, Tenque, Généraux, Pissarotte, Etang de la Gravière, Pont-de-Lucas, Malentrin, Sainte-Anne, Sainte-Marthe, la Galégière l'Argentier

#### ■ Emplois saisonniers

Comme chaque année, la mairie recrute des emplois saisonniers pour la période d'été. Ils concernent les métiers de gardien, balayeur, conducteur PL, ripeur, veilleur de nuit, agent d'entretien, mécanicien, fossoyeur, manutentionnaire, en sonorisation, aux espaces verts.

Les fiches de renseignements sont à retirer à la direction des ressources humaines de la Ville, impasse Balze, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h



Les élèves de l'école de musique rencontrent les quatuors invités à la chapelle du Méjan



Solidarité : collecte et tri de vêtements aux ateliers SNCF



Michel Vauzelle ouvre le guichet pour les chèques solidarité du Conseil régional



Solidarité : concert au Patio de Camargue avec Yves Jourdanet et Guy Chanut



La salle d'escrime en chantier au complexe Fournier



L'œil du loup, spectacle jeune public le 13 janvier au théâtre d'Arles



Les étudiants de l'IUP invitent Raoul Hébréard à l'espace Van-Gogh



Visite des abords de la voie SNCF avec Daniel Richard pour travaux dans le secteur de Raphèle



Le maire et le conseil municipal présentent leurs vœux dans les villages

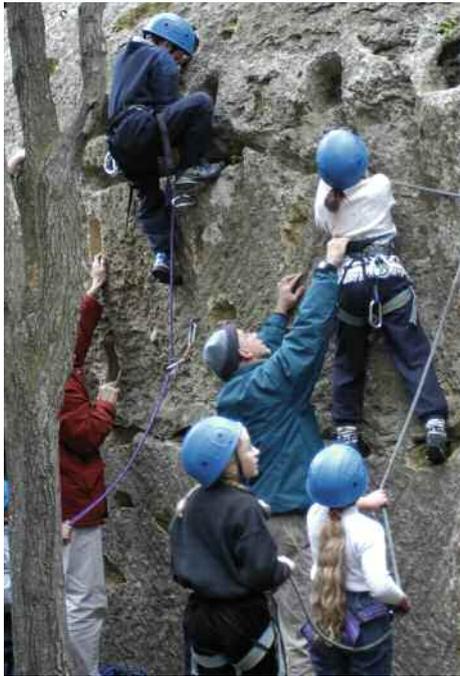


# A l'école des petits grimpeurs...

Les voilà équipés : casques, baudriers, cordes, mousquetons... La quinzaine d'élèves du cycle III (CE2, CM1, CM2) de l'école d'Albaron se dirige vers la paroi rocheuse du site de Fontvieille « L'Écureuil », dont la Ville d'Arles est propriétaire. Il s'agit cet après-midi de « grimper en tête ». La préparation demande un certain temps. Les enfants écoutent attentivement les dernières recommandations. Voilà les premiers prêts à gravir les cinq mètres d'obstacle, sous les yeux avisés de leur professeur, des éducateurs, des opérateurs et de quelques parents. « Gaëtan, mets ta corde dans le mousqueton – La corde, toujours entre le baudrier et la dégaine ». Chacun est vigilant. Plus dure sera la descente, en rappel ou en moulinette, il y a la hauteur, le vide et il faut s'écartier de la paroi.

« Ce centre est un outil fabuleux que la Ville met à disposition des enseignants, qui permet aux enfants de découvrir d'autres activités sportives, en dehors du foot ou du basket... » confie l'institutrice d'Albaron. Chaque année, avec l'approbation du Conseiller pédagogique de l'Education Nationale, elle inscrit sa classe aux APPN (Activités physiques de pleine nature).

Les élèves de Nadège sont là pour quatre jours. A la fin de la semaine les autres classes de l'école d'Albaron (les



Mur d'escalade équipé à Fontvieille

plus de 4 ans) les rejoindront. Une cinquantaine de petits camarguais se lanceront à l'assaut des Alpilles.

C'est ainsi que certains pratiquent l'escalade à Fontvieille depuis la maternelle.

Christian Jardon, l'éducateur sportif qui intervient toute l'année auprès des élèves du cycle III d'Albaron, évoque la richesse du dispositif : « C'est formidable pour le développement de l'enfant, la

confiance en lui. Ces activités leur permettent de vivre des moments forts. Ils apprennent à gérer leur effort et leur stress et rapidement ils réussissent des performances épatantes. » Durant leur semaine « pleine nature », les enfants découvriront aussi d'autres sites d'escalade, à Saint-Remy-de-Provence et au Paradou.

Egalement au programme des APPN, le vélo tout terrain (VTT), les courses d'orientation où petits et grands apprennent à se servir d'une boussole, à se repérer dans la nature à l'aide d'une carte IGN (Institut géographique national)... Bref, toute une semaine en plein air, l'école comme on en rêve!

## ■ Journées sportives à Fontvieille

Ces activités physiques sont assurées par le service des sports de la ville d'Arles. Différentes disciplines sont pratiquées : l'escalade, le VTT, l'orientation et la découverte du milieu naturel. Quatre agents y travaillent en permanence. Ils gèrent le matériel, assurent la mise en place des ateliers pédagogiques et le déplacement des enfants vers les sites de Saint-Rémy et du Paradou.

Ces pratiques sportives nécessitent un encadrement renforcé, assuré par des parents d'élèves volontaires ayant passé un agrément.

Cette année 29 écoles maternelles et primaires participent aux APPN. 85 classes se rendront à Fontvieille deux ou quatre jours, en fonction du projet pédagogique.

Pendant les vacances scolaires l'Écureuil accueille les enfants du centre aéré d'Arles.

## Aux champions méritants

Il n'est pas indifférent que le maire et Lionel Schneider (adjoint au sport) soient eux-mêmes des sportifs qui ont tâté à la compétition, le premier au tennis de table, le deuxième dans la course à pied. Le sport dans la commune, ils en mesurent précisément les enjeux, et les effets sur la santé et le lien social.

Le 14 janvier, devant un parterre de jeunes sportifs (forte délégation du SOA), les deux élus ont remis des récompenses à ceux qui se sont distingués dans diverses compétitions (du local à l'international) en 2004. Une belle récolte de résultats avec des performances en tennis, escrime, athlétisme, équitation, volley-ball. Un encouragement spé-



Lionel Schneider, adjoint au sport récompense ici les volleyeurs...



... et les cavalières de horse-ball

cifique a aussi été décerné au Club arlésien d'activités subaquatiques qui pratique la plongée sous-marine. Ses adhérents ont donné un sacré coup de main lors de l'évacuation des habitants du Trébon et de Monplaisir en décembre.

Et puis il y a ces hommes et ces femmes, atteints dans leur corps par une maladie ou un handicap qui se battent pour conserver la pêche et la dignité. Les élus ont salué les sportifs transplantés et dialysés ainsi que les centaines de bénévoles qui font vivre les clubs\*.

\* Arles compte environ 10 000 participants encadrés par un millier de bénévoles

## ■ Brèves

### ■ Solidarité avec Arles

Le 31 janvier, le service des sports de la Ville, l'office des sports, l'ACA organisaient au complexe Fournier trois matches amicaux en soutien aux sinistrés dont un match de gala entre Montpellier et Nîmes.

### ■ Match de foot Auxerre-Monaco

L'AJ Auxerre et l'AS Monaco cherchent désespérément une date libre commune dans leur parcours de champion pour venir jouer à Arles un match amical au profit des sinistrés.

Une initiative des joueurs arlésiens de ces équipes : Djibril Cissé pour Auxerre et Gaël Givet pour Monaco. Cette journée festive sera coordonnée par le service des sports et les différents clubs de foot de la ville.

## ■ Brèves

### ■ « Après Soi(t) », duo danse et musique

Marie Bosque de l'association Incidence et Bastien Boni présentent le spectacle danse et musique «Après soit», prolongement de leur projet « Conversations », le 15 février à 16h à la salle polyvalente du Sambuc le 17 février à 18h30 à l'atelier d'Incidence, rue Laurent-Bonnemant, à La Roquette.

Par ailleurs, des ateliers ouverts dans plusieurs lieux de la commune seront proposés aux enfants dès les vacances de février.

Renseignements et réservations : 04 90 49 67 27. Tarif : 5€ pour les adultes, 3€ pour les petits revenus et les allocataires du RMI, 2€ pour les enfants.

### ■ Détente à OK Corral

La société de loisirs de Cuges-les-Pins invite gratuitement tous les Arlésiens des quartiers sinistrés\* à passer la journée au parc d'attraction aux dates suivantes : dimanche 22 février, samedi et dimanche 28 et 29 février, les 6 et 7 mars, les 13 et 14 mars, les 20 et 21 mars, les 27 et 28 mars 2004.

\* présenter une pièce d'identité justifiant le domicile à Arles.

### ■ Galerie itinérante

Les étudiants arlésiens en Administration des institutions culturelles (l'institut universitaire professionnalisé, dirigé par Rosette Nicolai est rattaché à l'université Aix-Marseille III) organisent dans leur cursus de formation des expositions et événements culturels avec des artistes invités. Leur galerie itinérante, entre Aix-en-Provence et Arles, puis dans le réseau d'universités européennes, présente jusqu'au début mars les travaux du plasticien Raoul Hébréard. Dans la nouvelle salle d'exposition de l'espace Van-Gogh (au premier étage face à la médiathèque), on déambule entre des photos sur le thème de l'environnement autoroutier, un mur de photos de ville, des portraits grands formats, d'autres installations dont un montage vidéo autour de grands films classiques. Les Arlésiens ont déjà pu goûter aux créations de cet artiste toulonnais qui a mis en scène ses textes et ceux de Serge Baudot dans le jardin de l'espace Van-Gogh à l'occasion de la rentrée universitaire en septembre.

## Jumelage avec la Russie De l'amitié à la coopération

L'agence de presse russe Ria-Novosti souhaite développer les relations entre les journalistes russes et français, notamment à travers la presse municipale. Arles jumelée avec Pskov a donc été invitée à ce voyage en décembre.

Dès les premiers contacts, les Russes ont voulu savoir comment Arles avait souffert des inondations qu'ils ont découvertes sur leurs écrans télévisés. A Pskov, les amis des Arlésiens ont réclamé des nouvelles des personnes qu'ils connaissaient.

Quand nous avons raconté les derniers événements et l'organisation des secours, nos interlocuteurs de Novgorod et de Pskov ont été particulièrement attentifs. Il faut savoir que ces deux villes sont aussi traversées par un fleuve. Les questions de sécurité civile sont d'ailleurs un thème sur lequel ils aimeraient échanger avec nous.



La basilique Sainte-Sophy à Veliki-Novgorod abrite une collection d'icônes unique au monde

A Pskov, le comité de jumelage Arles-Pskov a son équivalent : une véritable amicale de gens passionnés par la France et Arles en particulier. Des années d'échanges, de voyages réciproques et de courriers ont tissé des liens forts dont nous avons profité. L'accueil chaleureux des Russes n'est pas une image exotique, il est authentique.

L'amitié entre nos villes est établie, pourtant nos hôtes, enseignants, élus, entrepreneurs voudraient que nos villes soient plus proches encore, à travers des échanges économiques notamment. Les Allemands participent depuis la perestroïka (la fin des années 80) au redressement de ces villes en pleine transformation toutes proches de l'Europe communautaire. Pourquoi les Français ne sont-ils pas davantage



La Velikaya gelée au pied du kremlin de Pskov

là ? C'est la question qu'ils nous ont posée en prenant l'exemple de coopérations possibles et souhaitées dans les domaines du tourisme, de l'aménagement urbain, propreté de la ville, mais aussi des marchés sur lesquels Pskov et Novgorod ont chacune à des compétences affichées.

A Saint-Petersbourg, nous avons rencontré les responsables d'une entreprise de restauration de monuments et statues. Le chantier de restauration est gigantesque et permanent tant cette ville est parsemée de monuments, de palais, de parcs et de places ornées de statues. Les restaurateurs russes, qui utilisent aussi les technologies numériques dans leurs études et diagnostic sont très intéressés par le travail de nos entreprises aux arènes et au théâtre antique d'Arles.

Pskov, Novgorod et Saint-Petersbourg partagent avec Arles la volonté de faire de leur patrimoine architectural et des fêtes traditionnelles des atouts de leur développement contemporain.



Le charme particulier des façades pastel et des canaux couverts de glace de Saint-Petersbourg



## Le chasse-coquins

C'est une période très troublée qui s'empara de la ville d'Arles vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Après les guerres de religion et les troubles de la Ligue, tous les fléaux s'abattirent sur ses habitants: inondations, famine, peste. Les témoins de cette époque dressent un triste tableau. Campagnes dépeuplées au profit des villes ou erraient des hordes de mendiants et d'orphelins. Brigandage généralisé. Hôpitaux surchargés de malades. La misère avait atteint une telle ampleur que le conseil dut se résoudre à prendre des mesures d'urgence pour débarrasser la ville de cette population flottante, famélique et dangereuse.

Une trace dans les registres en date du 2 décembre 1596 fait apparaître le versement de un écu au sieur Laurens Royer en rémunération de son travail de "chasse-coquins". En ce temps là, le terme de coquin désignait les mendiants. Le dit Royer avait pour mission de chasser tous les pauvres et étrangers qui s'entassaient dans la ville. On retrouve trace de ces mêmes versements les 11 janvier, 2 mars et 31 décembre 1597.

A partir de 1601, devant l'afflux massif d'étrangers, on ferma les portes de la Roquette, de Laure, et Porte-Agnel. L'emploi de chasse-coquins devint un poste de fonctionnaire bien rémunéré. Tant et si

bien qu'en 1613 le titulaire de cette glorieuse charge est habillé en grande livrée et reçoit trois écus par mois. (deux payés par la ville et un par l'hôpital).

À vrai dire, malgré son manteau brodé et sa prestigieuse fonction, le malheureux chasse coquins était victime des railleries de la population. Rapidement son autorité s'émoussa. Le conseil supprima le poste et en confia la mission au capitaine du guet qui avait déjà la charge du travail de police.

Il ne faudrait pas croire que les arlésiens d'alors étaient insensibles à la détresse de leurs contemporains. Malgré les difficultés financières que connaissait la ville, beaucoup d'argent était consacré à nourrir et soigner les pauvres qui, loin d'être dissuadés, arrivaient toujours en grand nombre.

En dernier recours on créa une Maison de Charité destinée à accueillir la misère; ou du moins à faire en sorte qu'elle soit moins apparente dans les rues. De ce point de vue l'opération fut réussie. La Maison de Charité au règlement carcéral et où l'on n'entraît pas toujours de son plein gré, prit rapidement des allures de maison de détention. Plus facilement que le chasse-coquins elle parvint à convaincre les pauvres d'aller chercher ailleurs leur salut.

## Michel Houssin : 30 ans de dessins

« **A tous mes étudiants, compagnons d'atelier depuis 1978** »

Michel Houssin, dessinateur, a été enseignant à l'école d'art de Nice de 1978 à 2003. Du 7 février au 7 mars 2004, il expose près de 300 dessins: une rétrospective de vingt-cinq ans de travail. Dans les deux salles du rez-de-chaussée de l'Espace Van-Gogh, il a distingué deux séries de thèmes: les paysages – réalisés principalement à Arles, dans la région et en Bretagne où il passe tous ses étés –, et les visages, les parties de visages, les foules, quelques nus. Ses œuvres vont du très petit format, des miniatures de 8x8 cm, aux grands formats, jusqu'à 3 m de hauteur.



Il a invité son ami sculpteur Jean-Louis Cantin à exposer en même temps que lui. Les dessins de Michel Houssin sont accompagnés de courts textes de l'auteur, souvenirs, contextes, allégories, fragments poétiques.

**Rétrospective Michel Houssin, organisée avec l'aide de la direction des affaires culturelles, grande salle d'exposition de l'Espace Van-Gogh: entrée libre, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h**

## Les César



## Apprendre la monte camarguaise

«Le cheval est un animal dangereux aux extrémités et inconfortable au milieu», disait sir Winston Churchill. Drôle mais évidemment faux. En tout cas, si on apprend à monter dans de bonnes conditions.

Or quiconque vit à Arles a forcément envie un jour ou l'autre d'apprendre à monter à cheval. Et de préférence sur une selle gardianne sanglée sous le ventre blanc d'un cheval Camargue, au milieu des taureaux.

Pour transformer ce rêve en réalité, il suffit de le décider. À quelques kilomètres du centre ville, il est possible de s'initier



Une équitation de travail qui s'adapte à la randonnée

à la monte camarguaise en prenant des cours ou en s'inscrivant à un stage d'une semaine pour enfants, adolescents ou adultes débutants. «Je leur apprend d'abord les bases, mais aussi à nourrir, à panser et à harnacher leur cheval. Ensuite, on passe à la maniabilité, aux obstacles, au dressage. Mais ils apprennent aussi à monter à cru», explique Ludivine Carreton qui dirige le centre équestre de la Manade Saliérène, au mas de Capellane à Saliers. Ce mercredi, Ludivine vient de revenir de la carrière avec un groupe d'adolescents. Un autre groupe prépare les chevaux.

Quand on possède de solides bases, c'est à dire que l'on sait monter sans difficulté aux trois allures, la Manade Saliérène organise des stages "gardians". Car, outre le plaisir des randonnées équestres, la monte gardianne est traditionnellement une monte de travail. Le gardian doit savoir rassembler les taureaux, les conduire,

les trier. Ces stages ont lieu à la sortie de l'hiver, généralement pendant les vacances, mais peuvent aussi être organisés à la demande.

Le centre équestre de Maeva à Fourchon propose aussi des cours de monte camarguaise. Membre de la Commission régionale équestre (CRE) Christine Lescot organise des stages de découverte de la monte gardianne. Par exemple : randonnées et visite à cheval d'une manade, avec possibilité d'"acamper" des taureaux (les rassembler et les maintenir groupés).

Le VTT, la marche ou le 4x4 permettent certes de découvrir des aspects de la Camargue, mais l'expérience de la monte gardianne demeure la véritable façon de la vivre, entre plaisir et tradition.

### Manade Saliérène

Cours (1h1/2) : 18 euros. Stages à partir de 325€ la semaine en demi-pension.

Tél. 04 66 87 45 57.

Site Internet : [www.manadesalierene.com](http://www.manadesalierene.com)

### Maeva

Cours hebdomadaires et stages sur demande.

Renseignements : Christine Lescot ou Yannick Legal au 04 90 18 49 49

## Mas-Thibert

### Les Aigrettes s'envolent pour Nice

On se souvient de la participation des Mas-Thibertais lors du carnaval d'Arles 2003, avec leur spectacle « Les Aigrettes du Sud ». Ces grands échassiers au long cou, à l'élégant plumage blanc, avec leur bec et leurs pattes noirs allongés, ont séduit des organisateurs du carnaval de Nice. Ils ont été sollicités pour figurer les 14 et 15 février prochain à la grande fête de la Côte d'Azur...

#### Un travail de longue haleine

D'octobre 2002 à avril 2003, Christian Coulomb, artiste mandaté par l'association « Les Suds » a animé des ateliers au centre socio-culturel de Mas-Thibert pour préparer le carnaval. Une réflexion sur l'identité a été menée avec les participants. C'est le pourquoi du choix des aigrettes, oiseaux peuplant les Marais du Vigueirat. Par ailleurs un travail sur les percussions, notamment avec les enfants, a été conduit par l'artiste musicien, décorateur, costumier. 60 personnes ont participé à l'élaboration du spectacle (confection des cos-

tumes, soudure des chars...)

Depuis 2001 Mas-Thibert s'implique activement dans l'organisation du carnaval d'Arles, sous l'impulsion d'associations du village. Pour Kader Rafai, président de « Mas-Thibert au pluriel » c'est une expérience enrichissante et fédératrice. Certains enfants participent aux ateliers depuis l'âge de 4 ans et ont acquis une véritable culture du spectacle de rue. Ils paraissent ravis de pouvoir se produire.

#### Deux jours de fête

Ils seront une trentaine (10 enfants et 20 adultes) à faire le voyage jusqu'à Nice et à participer à la célèbre bataille des fleurs, au défilé aux lumières le samedi 14 février et au grand corso carnavalesque le dimanche 15 février. Le matériel sera acheminé sur place la veille.

Les 5 aigrettes de 3 mètres de hauteur défilent au rythme des tambours sur la promenade des Anglais, au côté d'une centaine de troupes d'animation, soit quelque 2300 personnes venues d'une vingtaine de pays différents.



L'an dernier sur les Lices

Pris en charge par l'office de Tourisme de Nice, les artistes de Mas-Thibert seront hébergés à l'hôtel Impérial.

Le carnaval de Nice attire chaque année plus d'un million de spectateurs. Pour les participants, cette programmation est une belle récompense du travail effectué depuis des années avec le service des interventions culturelles de la ville d'Arles, les Suds, le centre socio-culturel « Les Tuiles bleues » et les associations locales « Mas-Thibert au pluriel », « les Bruitistes »...

À Arles, le carnaval aura lieu le 4 avril prochain, les Mas-Thibertais seront bien sûr présents avec un nouveau spectacle

# Les nouvelles Collections jeunesse à lecture facile

Les bibliothécaires de la médiathèque vous font découvrir les collections récentes pour les jeunes lecteurs, enfants et adolescents. Elles ont l'originalité d'ouvrir plus largement le champ de l'édition jeunesse, ou de proposer des adaptations pertinentes de sujets autrefois réservés aux lecteurs « adultes ».

## Fatima

« **Guinguette** », chez Didier Jeunesse  
La collection reprend le répertoire de chansons francophones connues, d'aujourd'hui et d'hier, comme « Le Téléphone », « Amstrong », « La complainte du phoque en Alaska », ... Chaque chanson est précédée d'une explication sur les circonstances de sa création, et mise en images par différents illustrateurs. En fin d'album on trouvera une partition pour celles et ceux qui voudront la jouer sur un instrument. Pour tout public. Parfois ce sont plutôt des chansons connues des parents qui pourront ainsi les faire découvrir... en chantant.

Autres titres dans cette collection :

**Mon amant de Saint-Jean, Y a d'la joie**

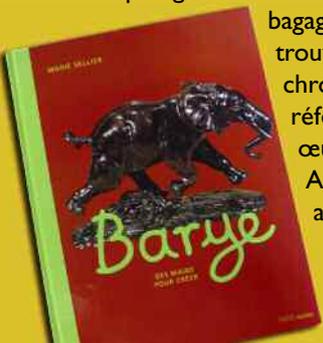


## Marie-Hélène

« **Des mains pour créer** », collection sur les arts, par le même auteur Marie Sellier, chez Paris-Musées.

Ces ouvrages présentent des artistes connus ou moins connus, ici des sculpteurs comme Carriès, Maillol, Barye, Zadkine. Ils racontent la vie de l'artiste, des anecdotes, et les techniques qu'il utilise dans son art. D'abondantes photographies et illustrations permettent de se plonger dans ces histoires sans

bagage culturel. On y trouve aussi une chronologie et les références des œuvres de l'artiste. A partir de 8-9 ans.



## Monique

« **Petite Poche** » chez Thierry Magnier.  
De tous petits romans en format « poche », faciles à lire, en gros caractères. C'est court, les textes sont très concis. On entre tout de suite dans l'action. Les thèmes ne sont pas pour autant enfantins. « **J'attends maman** » est l'histoire d'un enfant placé dans un foyer et qui attend tous les week-ends que sa maman vienne le chercher. « **L'homme à l'oreille coupée** » est un marin à qui il manque une oreille. Quand on lui demande comment c'est arrivé, il donne une version différente de son infirmité. Cette collection, d'une vingtaine d'ouvrages, n'hésite pas à aborder des questions graves.

Pour les 8 à 11 ans

Autres titres dans cette collection :

**Ça va déménager, T'es un grand garçon maintenant, Chien le chien**

## Danièle

Collection « **Récits** », chez Joie de lire  
Cette collection ne s'adresse pas qu'aux plus jeunes. Lues à deux niveaux ces histoires peuvent éveiller l'intérêt de lecteurs adolescents. « Une taupe fait son chemin » est l'histoire d'une maman taupe contre laquelle ses petits adorent se pelotonner. En grandissant, ils prennent leurs distances et deviennent exigeants, se plaignent de tout, se disputent, manquent de respect, etc. Jusqu'à la révolution où ils décident de quitter la maison ! « Allez-y, allez voir ailleurs » leur répond maman taupe qui décide de ne plus être leur bonne. (à partir de 10 ans).

Autres titres dans cette collection : **Docteur Parking, Marco et Mirko, Les deux font la paire, Fleur de miel**

## Maguy

« **Les premiers romans** » chez Actes Sud.  
De petits romans toniques que l'on tient facilement en main. Ils présentent des enfants dans des situations de la vie quotidienne : la mort d'êtres proches, la

violence à l'école, l'amour, les parents séparés. Un ton véridique mais là aussi le parti pris de l'humour.

Autres titres dans cette collection :

**Les Petits Cailloux, Pourquoi j'ai pas les yeux bleus, Poings de côté, La Grève de la vie**



## La collection

### Castor Poche

chez Flammarion, déjà ancienne, vient de subir une cure de rajeunissement.

Composée de sous-collections comme « Aventures » « Histoires d'ailleurs », « La vie en vrai ». Tous ces livres sont écrits par des auteurs confirmés de la littérature jeunesse. Des ouvrages bien documentés sur les pays où se déroulent ces romans. A partir de 11 ans.

Autres titres dans cette collection :

Aventure : **La Baie des requins ; Les Fils de la prairie**. Histoire d'ailleurs : **Bricolo, l'héritier en Haïti ; Gérard Guillet ; L'Apprenti**. La Vie en vrai : **Un amour de girafe**.

## Mathé

Collection « **Histoires d'elles** » chez PEMF

Christine de Pizan fut la première femme écrivain à être éditée en France au XIV<sup>e</sup> siècle. Veuve très jeune, elle s'affirme comme écrivain de poèmes pour survivre, avec ses enfants, et se révolte contre la condition féminine dans la société d'alors.

Elle s'insurge contre Le Roman de la rose où les femmes sont mal traitées. Comme elle a osé toucher à ce livre réputé, elle s'attire beaucoup d'ennuis mais aussi quelques protecteurs.

**Une femme moderne au Moyen Âge**.

D'autres titres de la collection permettent de découvrir des femmes célèbres comme **Camille Claudel, Louise Michel ou Marie Curie**.

## Culture

### Chapelle du Méjan

*Matinées et soirées musicales d'Arles*

> **Orchestre National de chambre d'Andorre** (direction Gérard Claret) et le pianiste **Jean-Louis Steurman**



interprètent Félix Mendelssohn, Jean-Sébastien Bach, Pablo Casals, Jordi Cervello et Xavier Montsalvatge, **vendredi 6 février à 20h30**.  
Renseignements : 04 90 49 56 78

### Cargo de Nuit

> **Raul Paz** (latin jazz), **vendredi 6 février à 22h** (12,5/9,5/8€).



> **Gazouz** (reggae), **samedi 7 février à 22h** (9,5/6,5/5€).

> **Clotaire K** (world electro), **vendredi 13 février à 22h** (11/8/6,5€).

> **Les pistons flingueurs** (fanfare), **samedi 14 janvier à 22h** (11/8/6,5€).

> **Nomades et Skaetera** (ska world), **vendredi 20 février à 22h** (12,5/9,5/8€).

> **Safi** (salsa raï), **samedi 21 février à 22h** (11/8/6,5€).

> **The Singh** (rock), **vendredi 27 février à 22h** (9,5/6,5/5€).

> **Positive Radical Sound** (reggae), **samedi 28 février à 22h** (11/8/6,5€).

> **Anne Carpena** expose au Cargo de Nuit, **jusqu'au 28 février**.

Renseignements : 04 90 49 55 99

### Grenier à Sel

> **Zazie dans le Métro**, d'après le roman de Raymond Queneau, par la Cie Houdart-Heuclin, qui reprend cette



belle adaptation théâtrale en lui donnant une forme nouvelle par l'utilisation de marionnettes, **vendredi 6 février à 20h30**.

> **Jazz au grenier «Trio Perfetto»**, avec Francesco Castellani (trombone), Philippe Petrucciani (guitare), Mario Stantchev (piano), qui proposent une musique vivante et riche, traversant toutes les frontières culturelles, **jeudi 19 février à 20h30**.

Renseignements : 04 90 93 05 23

### Théâtre d'Arles

> **Les fables à la Fontaine**, Mourad Merzouki, Dominique Boivin et Dominique Hervieu. Sur un air de hip hop ou de contemporain, les danseurs récitent Le corbeau et le renard, Le lion et le rat, Le chène et le roseau, **mardi 10 février à 20h30**.

> **Apocalypse, le mystère du Tapis**, Gyula Molnar, Vélo Théâtre/Théâtre Manare, dans l'esprit des «Mystères», deux personnages tendres et malicieux, drôles et poètes nous entraînent dans une succession d'énigmes et d'épreuves, **mardi 17 février, mercredi 18 et vendredi 20 février**. Spectacle présenté hors les murs dans un lieu surprise, *rendez-vous au restaurant l'Entrevue à 19h45*.

### Cirque hors piste

Jusqu'au 7 février

• **Bechtout'**, Baro D'Evel Cirk Compagnie, tout l'univers d'un cirque tsigane est là, avec une musique endiablée, d'incroyables acrobaties, du jonglage et même un mât chinois, **mardi 3 février à 20h30**.

• **Présents, interrogations sur le bonheur**, Compagnie NÖ, Jutta Knödler évolue avec une grâce infinie sur une corde lisse, accompagnée de deux danseurs, une comédienne et un musicien, **vendredi 6 février à 20h30**.

• **Arbeit, Hinz und Kunz**, Compagnie Pré-o-c-coupé, Nikolaus, entre danse, théâtre et jongle, ces deux «messieurs tout le monde» parlent de leur amitié, **samedi 7 février à 20h30**.

### Rencontres avec Jacques Dor, Compagnie un soir ailleurs

> **Visites poétiques**, mise en jeu compagnie un soir ailleurs : la poésie s'invite dans tous les recoins du théâtre, **mercredi 11 février à 18h30 et 20h30** (entrée libre dans la limite des places disponibles).

> **Rencontre «Paris-Lisboa»**, lecture mise en musique de poète portugais et d'un poète amoureux du Portugal, Jacques Dor, au CITL, **jeudi 12 février à 18h30** (entrée libre dans la limite des places disponibles).

> **Le dormeur du dehors**, une pièce de Jacques Dor, mise en scène par Claire Le Michel. Un regard poétique sur l'exclusion, spectacle bilingue en français et langue des signes française, **vendredi 13 février à 20h30**.

### Museon Arlaten

> **Exposition : «Bergers de Crau : au-delà de l'image»**

Jusqu'au 7 mars 2004.

> **Visites guidées de l'exposition Dimanche 1<sup>er</sup> et mercredi 25 février à 15h** (entrée gratuite du musée ces jours-là).

> **Une heure au Museon**

Conférence autour du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Félibrige : «la destruction des temps» par J.-N. Pelen, ethnologue au CNRS, **vendredi 27 février à 18h**.

Renseignements : 04 90 93 58 11

### Musée Réattu

> **Le corps mis en scène (suite)**

Deuxième volet d'une présentation thématique de la collection photographique du musée à travers la mise en scène du corps, entre masque et modèle, réel et fiction... **du 7 février au 31 mars**.



> **Nouvelles acquisitions**

L'exposition présente les œuvres rentrées dans les collections du

musées ces deux dernières années, à la suite de dons ou d'achats de la Ville, du 19 février au 21 mars.

• **Inauguration, le mercredi 18 février à 18h30**.

• **Visite commentée de l'exposition, le dimanche 29 février à 15h** (sur inscription uniquement au 04 90 49 35 23).

> **Rendez-vous avec... Daniel Rouvier** D'ombre et de lumière : l'art du dessin, **jeudi 12 février à 18h**.  
Renseignements : 04 90 49 37 58

### Musée de l'Arles et de la Provence Antiques

> **Les visites thématiques**

Tous les **mercredis à 15h**, découvrez un aspect du musée, **les 4, 11, 18 et 25 février**.

> **Les visites guidées des collections permanentes**

Tous les **dimanches à 15h** (gratuité du musée le 1<sup>er</sup> février).

> **Atelier adultes**

La taille du silex, un savoir-faire de deux millions d'années : autour des collections préhistoriques du musée, démonstration des différentes techniques de la taille du silex par Robin Furestier, archéologue, **samedi 14 février de 14h à 16h30** (6,10€).

> **Les déjeuners du musée**

Visite thématique suivi d'un déjeuner «romain», concocté par la Taberna Romana, pris dans la cafétéria du musée en compagnie de Yves Marcadal, chercheur et Jean-Louis Paillet, archéologue : petits monuments funéraires de la fin de l'âge du fer et du Haut Empire en basse Provence, **jeudi 19 février à 12h15** (10€).

Inscriptions : 04 90 18 89 08 / 04 90 18 89 11

### Ciné-club

Une fois par mois, l'association «De film en aiguille» organise une projection au cinéma le Méjan :

«**Freaks, la monstrueuse parade**», film de Tod Browning (1932), **le jeudi 4 février à 20h30** (5€/4€).



## ■ Expositions

> **Exposition de photos**, organisée par les Rencontres d'Arles autour des clichés réalisés par des professionnels ou des amateurs pendant l'inondation, qui seront vendus au profit d'Arles-Solidarité, **Bourse du Travail, du 23 février au 13 avril.**

[crue@rencontres-arles.com](mailto:crue@rencontres-arles.com)

> **Michel Houssin : 30 ans de dessin**, rétrospective qui présente plus de 300 dessins de l'artiste, qui a invité son ami sculpteur Jean-Louis Cantin à exposer en même temps que lui, salle d'exposition de l'Espace Van-Gogh, **du 7 février au 7 mars.**



> **«Mémoires de Chine»**, exposition de photographies dans le cadre de l'année de la Chine en France, **Abbaye de Montmajour, jusqu'au 25 avril.**

Renseignements : 04 90 54 64 17

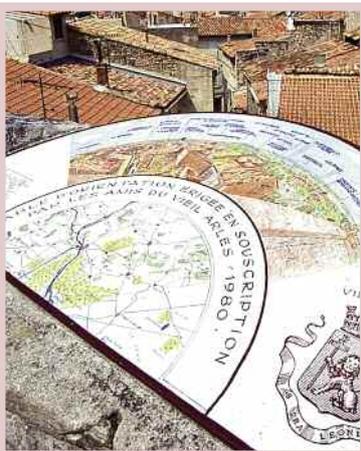
## ■ Visites guidées

### « A la découverte d'Arles »

Visites thématiques en compagnie de guides conférenciers, rendez-vous à 14 h 30 devant l'Office de tourisme :

- Arles dans l'œuvre de Mistral, **le 7 février.**
- Le quartier de l'Hauture et la tour des Mourgues, **le 14 février.**
- Le baroque à Arles, **le 21 février.**
- Circuit de découverte de la ville, **le 28 février.**

Renseignements : 04 90 18 41 22



## ■ Vie associative

> **« Prenez place »**, manifestation consacrée aux arts de la rue, organisée par l'association Arles en Prémices (étudiants de l'IUP AIC), **Place Paul Doumer, samedi 28 février de 14 h à 20 h.**

De nombreuses compagnies et associations y participent : les Zoolooks, les Totors Robert, Wilfried Roche, Abus de surface, Autrement dit, Saugrenu, Djembe Ka, La Cuisine...

> **Duo «Après Soi(t)»**, condensé musique et danse de Marie Bosque et Bastien Boni, **salle polyvalente du Sambuc le dimanche 15 février à 16h et atelier d'Incidence le mardi 17 février à 18h30 (réservation indispensable au 04 90 49 67 27).**

## ■ Maison de la vie associative

> **Théâtre, «Quorum Théâtre Company»** (en anglais) par les élèves du lycée Pasquet, **mardi 10 février à 10h.**

> **Conférence : «L'intuition»** organisée par Chemin de Vie, **vendredi 13 février à 20h.**

> **Assemblée générale du Club de Jumelages**, **samedi 14 février à 16h.**

> **PEEP : réunion d'information sur l'orientation scolaire**, «l'orientation en fin de 3<sup>e</sup> et la formation post bac sur Arles», **lundi 16 février à 18h.**

> **Assemblée générale du Comité des Fêtes**, **lundi 16 février à 18h.**

> **Assemblée générale de l'Office des Sports**, **mardi 17 février à 19h.**

> **Conférence-débat : «L'étang de Berre, une zone humide voisine du delta du Rhône»** par Bernard Picon, **mercredi 18 février à 17h.**

> **Spectacle : «Le roi est mort»** de Vincent Dheygre, par la Cie Les Panathénées, **vendredi 20 février à 20h30.**

## LES RENDEZ-VOUS DES ENFANTS

### Médiathèque

📖 **L'heure du conte**, pour les enfants à partir de 4 ans, **mercredi 3 février à 15 h 30.**

### Musée de l'Arles et de la Provence antiques

📖 **Atelier du mercredi**, «les objets du quotidien : les jeux romains», pour les 4-6 ans, **mercredi 11 février à 15 h (6,10 €).**

📖 **Atelier du mercredi**, «La vie quotidienne à l'époque romaine», pour les 7-12 ans. Découverte du drapé et de la parure dans les collections du musée et fabrication de bijoux antiques, **mercredi 4 février à 14 h (6,10 €).**

Inscriptions : 04 90 18 89 11

### Cirque

📖 **Cirque Warren Zavatta**, **Place Lamartine du 13 au 15 février**

## ■ Sports et Loisirs

### ■ Dimanche 1<sup>er</sup> février

#### > Basket-ball

BCA/Pernes (Seniors),  
Gymnase Pôle Sportif à 14 h 30.

#### > Football

Alliance Sport Culture/ASRaphèle-Moulès, *Stade V. Angelin* à 15 h.

#### > Tennis de table

TTCA : Championnat régional,  
Gymnase L. Brun à partir de 8 h 30.

### ■ Samedi 7 février

#### > Football en salle

Macif/Axa, *Palais des sports J.-F. Lamour* à 15 h.

#### > Hand-ball

Club Omnisports Arlésien : retrouvailles des anciens du club et rencontres de hand, *Gymnase Fournier* à partir de 14 h.

### ■ Dimanche 8 février

#### > Football

ACA/VAS Castellans (PHB),  
*Stade Fournier* à 15 h.

AFAllyscamps/FC Ensues,  
*Stade R. Morel* à 15 h.

#### > Hand-ball

HBCA/Aix (Honneur Féminines),  
HBCA/Gardanne (Honneur Masc.),  
*Complexe Louis Brun* à 9 h et 11 h.

#### > Volley-ball

VBA/Lapalud (Espoir),  
Gymnase F. Fournier à 14 h.

### ■ Dimanche 15 février

#### > Basket-ball

BCA/St Victoret (Minimes),

BCA/Aix-en-Provence (Seniors),  
Gymnase Pôle Sportif à 9 h 30 et 14 h 30.

### ■ Samedi 21 février

#### > Football

ACA/Bastia (CFA 2),  
*Stade Fournier* à 15 h.

#### > Noctarlune le 21 février

Course pédestre organisée par le Sprinter Club Arlésien qui était initialement prévue le 13 décembre dernier. Circuit fermé d'1 km sur le Boulevard des Lices. Premier départ à 15 h (moins de 11 ans, 400 m), puis à 15 h 15 (11-14 ans, 1 km), 15 h 45 (handisports, 5 km), 16 h et 16 h 30 (épreuves de sélection, 4 km), 17 h (élus et personnalités, 2 km), 17 h 30 (féminines, 6 km), 18 h (course des As, 7 km). Renseignements et inscriptions : 04 90 47 33 15

### ■ Dimanche 22 février

#### > Football

Olympique Arlésien/ACA 3,  
*Stade Mailhan* à 15 h.

#### > Rugby

RCA/Uzès (Seniors 1 et 2)  
*Stade des Cités* à 13 h 30 et 15 h.

#### > Volley-ball

VBA/ (Nationale 2),  
Gymnase F. Fournier à 14 h.

### ■ Dimanche 29 février

#### > Volley-ball

VBA/ (Nationale 2),  
Gymnase F. Fournier à 14 h.

### Festival de solidarité pour Arles : Dimanche 22 février

L'Aficion arlésienne sous l'égide de Jean-Baptiste Jalabert organise une journée dans le but de récolter des fonds pour les sinistrés arlésiens.

**10 h 30 : Vente aux enchères** d'objets offert par des toreros et des artistes, Chapelle Sainte-Anne.

**14 h 30 : Festival taurin** réunissant El Cordobes, J.-M. Manzanera, Emilio Muñoz, Paco Ojeda, A.-R. Espartaco, Juan Bautista (six novillos de Victoriano del Rio et un toro de Tardieu pour les Recortadores), Arènes d'Arles

**17 h 30 : Suite de la vente aux enchères**, Hôtel Mercure.

Location Arènes d'Arles : 04 90 96 03 70

# Marie-Claude Dardenne,

traductrice auprès des tribunaux

**Marie-Claude est traductrice, ou plutôt experte traductrice. Si nous l'avons rencontrée à la bibliothèque du Collège international des traducteurs littéraires, cette fille de militaire ne traduit ni roman ni poésie. Sa partie c'est la justice, la police, les démarches et documents administratifs en général.**



« **C'**est plus une activité, un service public que je rends qu'une profession. Les traducteurs interprètes sont payés à la vacation. Les tarifs ne sont pas élevés et c'est une activité fluctuante selon les besoins des tribunaux », explique cette Arlésienne qui passe allégrement de l'espagnol à l'anglais, et parfois de l'allemand au français.

Marie-Claude Dardenne est inscrite au registre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence depuis 1992. Elle est rattachée plus précisément au tribunal de grande instance de Tarascon. Assermentée, dans son portefeuille elle a une carte qui atteste son activité.

L'expert traducteur doit comme les traducteurs littéraires manier des langues étrangères avec aisance mais ici c'est pour faciliter le fonctionnement de la justice et d'autres administrations auxquelles les étrangers se trouvent confrontés.

« Il est dix heures du matin, je reçois un coup de fil du tribunal. On me demande de venir d'urgence à Aix-en-Provence. "Nous avons besoin de vous. Etes-vous disponible?" Oui. Je fonce à Aix. Là on me fait attendre et quand le magistrat est prêt, on me fait rentrer avec la personne en cause. Je prête serment. Je suis alors censé traduire ce que dit cette personne, lui traduire ce que dit le juge, pour qu'ils puissent se comprendre. Une fois l'entretien terminé je sors ; on me fait signer un papier. J'ai rempli une mission. » Marie-Claude répond ainsi aux demandes du tribunal de Tarascon qui dispose d'une liste de traducteurs assermentés dans l'arabe, le berbère, l'allemand, l'anglais, l'italien... et le hongrois!



Mais elle peut aussi répondre à la préfecture, la mairie, les cabinets d'avocats, les notaires, lorsqu'ils ont besoin de traduire un document officiel comme un extrait de naissance, un acte de décès, de mariage, de veuvage, pour régler une vente, une succession par exemple

## Qualités requises : rigueur et précision

« Personnellement je m'arrange pour traduire ligne par ligne de façon à ce que vous puissiez facilement comparer les deux documents l'un à côté de l'autre. J'y mets les tampons obligatoires. » Vous l'aurez compris, on ne demande pas à un expert traducteur de faire étalage de son talent d'interprétation, mais d'être précis et rigoureux.

« Mon métier de départ c'est secrétaire trilingue. J'ai eu mon bac mathématique comme on disait à l'époque. J'ai été embau-

ché par l'Armée qui m'a "prêtée" à l'armée américaine (alors stationnée en France). Je parlais anglais. J'ai eu beaucoup de mal tant l'anglais et l'américain sont différents. J'ai ensuite été transférée dans une base aérienne où j'ai travaillé à la bibliothèque. J'ai enrichi mon vocabulaire. Ensuite je suis partie dans un service de police judiciaire toujours dans l'armée américaine. On m'a demandé quelle définition je donnerais du mot secrétaire. J'ai dit : "secret !". On m'a dit "vous êtes engagée". J'allais avoir sous les yeux toutes sortes de documents importants, des témoignages qui ne devaient absolument pas sortir du bureau. »

Sous de Gaulle après le départ des Américains, Marie-Claude perd son travail. Pas facile d'en retrouver un « lorsqu'on a un curriculum exclusivement fait d'expériences avec les Américains. »

C'est alors que Marie-Claude arrive à Arles. « Je me suis orientée dans l'hôtellerie. J'ai travaillé au Jules-César à Arles. J'étais à la réception ». Métier qu'elle doit abandonner pour raisons de familles. Marie-Claude ne baisse pas les bras. Elle reprend des études, médecine, puis le droit. Son professeur lui dit : « Pourquoi ne feriez-vous pas interprète auprès de la cour d'appel ? » « J'ai fait ma demande et j'ai été acceptée. »

Quelques années plus tôt, un étranger lui avait dit au Jules-César :

— « Avez-vous fait le tour de la fontaine place de l'hôtel de ville ? »

— Sûrement !

— Alors vous ne quitterez plus jamais Arles. »